Mise en garde de l'ARAV aux chaînes TV publiques et privées

Page 24

CAPACITÉS DU SAHEL FACE AU TERRORISME

Le «Mémorandum d'Alger» comme feuille de route

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5639 - MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

L'INTERSYNDICALE SE RÉUNIRA LE 5 DÉCEMBRE

La pression maintenue au troisième jour de grève

Page 2

Sommet de l'OPEP aujourd'hui à Vienne

ENTRE SCEPTICISME ET ESPOIR

Jamais le marché pétrolier n'aura été aussi sceptique à la veille d'une réunion des ministres de l'Energie de l'OPEP. L'incertitude sur l'avenir des cours l'emporte sur les beaux discours et gestes de bonne volonté des gros producteurs. Le contexte de cette réunion qui se tient aujourd'hui à Vienne est ouvert à tous les paris, bien que les membres de l'Organisation aient mené des négociations serrées et se montrent disposés à parrainer un accord historique. Les surprises peuvent surgir, comme cela s'est passé à Alger un certain 28 septembre 2016 où un accord a été signé, arraché de haute main par le gouvernement algérien, très entreprenant sur ce registre.

Page 3



DR

CONFÉRENCE INTERNATIONALE «TUNISIA 2020»

SELLAL RÉITÈRE LE SOUTIEN ABSOLU DE L'ALGÉRIE À LA TUNISIE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier l'engagement de l'Algérie à poursuivre sont appui à la Tunisie, à travers le tourisme mais aussi par le biais de l'accord commercial préférentiel «2020» conclu entre les deux pays, lors de son allocution à Tunis où il a représenté le président Bouteflika aux travaux de la conférence internationale sur l'investissement «Tunisia 2020».

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ELLE SE RÉUNIRA LE 5 DÉCEMBRE

L'Intersyndicale maintient la pression au troisième jour de grève



L'INTERSYNDICALE de la fonction publique a entamé hier son troisième et dernier jour de grève. Une rencontre se tiendra le 5 décembre pour décider des actions à mener pour exiger le maintien de la retraite anticipée et de la retraite sans condition d'âge.

Hier encore, plusieurs secteurs de la fonction publique ont été paralysés par le mouvement de grève lancé par l'Intersyndicale, en particulier l'éducation et la santé qui ont adhéré à plus de 65% à ce mouvement. Il est indiqué que «l'administration publique a été paralysée par la grève observée notamment par les fonctionnaires de l'éducation nationale, tous corps confondus, avec 69,70%, les travailleurs communaux avec 65%, les praticiens de la santé avec un taux de 60,50%, la formation professionnelle avec 45%, les fonctionnaires de la santé avec 56,20% et l'enseignement supérieur avec 33,70%, les travailleurs de l'électricité et du gaz avec 10% ». Les douze syndicats autonomes de la fonction publique ont réitéré la détermination des travailleurs des différents secteurs de la fonction publique à faire pression sur les pouvoirs publics jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications. Pour ce faire, des actions «plus radicales» seront envisagées, selon les représentants des syndicats autonomes. Une rencontre se tiendra le 5 décembre au lieu du 3, date annoncée auparavant par l'Intersyndicale.

L'Intersyndicale de la fonction publique (l'éducation, la santé publique, la formation professionnelle, l'administration des établissements, l'enseignement supérieur, les APC) jugent que les pouvoir publics sont responsables de ce blocage. A rappeler que les deux premiers jours de grève ont connu une forte mobilisation de la part des travailleurs des différents secteurs.

Lynda Louifi

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-AFRICAIN DU 3 AU 5 DÉCEMBRE PROCHAIN À ALGER

L'Algérie envisage de reprendre sa place de n°1

Un forum économique algéro-africain se tiendra du 3 au 5 décembre prochain à Alger, dans le but de développer et d'orienter les exportations algériennes hors hydrocarbures vers le continent africain.

Cette rencontre réunira plus de 2000 homme d'affaires du continent. Les relations de partenariat entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues d'une quarantaine de pays africains seront au centre de cette rencontre organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) qui se déroulera au Centre International de Conférences (CIC). Les potentialités de l'Algérie à l'export seraient présentées lors de ce forum, telles les filières des médicaments, agricole et agroalimentaire. La rencontre sera également une occasion pour mettre en avant l'attractivité de l'Algérie en tant que destination de l'investissement. Le forum sera une occasion qui permettra à l'Algérie de se repositionner en Afrique. En effet, l'Algérie, qui a orienté l'essentiel de sa doctrine économique vers l'importation, tente depuis quelques mois d'opérer une véritable course contre la montre. Elle entend rattraper son retard. L'initiative est ainsi prise au plus haut niveau de l'État. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale est ainsi chargé de coordonner les efforts de l'investissement algérien sur le continent noir : «Les pays africains restent attachés à l'Algérie qui dispose d'énormes potentialités pour conquérir ce vaste marché sur le volet commercial mais aussi sur celui de l'investissement», a indiqué le ministre qui précisera que «l'objectif de cette rencontre est de trouver les moyens pour que la présence de l'Algérie en Afrique soit plus qualitative et continue en touchant tous les domaines». Avant cette rencontre, une délégation d'hommes d'affaires algériens s'est rendue, du 17 au 24 juillet, dans plusieurs pays africains. La délégation, composée d'une quarantaine d'opérateurs nationaux, active notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique et l'électronique.



DES PROJETS CONCRETS SIGNÉS QUI MONTRENT LA VOIE

Des entreprises algériennes, notamment privées, ont déjà un pied dans le marché africain. C'est dans ce cadre qu'une vingtaine de contrats ont été signés, en mai dernier entre des entreprises privées algériennes et des sociétés tchadiennes et ivoiriennes pour un montant global de 145,5 millions de dollars. Le plus important contrat, d'une valeur de près de 116 millions de dollars, a été signé entre un groupe privé algérien «Amimer Energie», spécialisé en groupes électrogènes et centrales électriques, et l'entreprise tchadienne «3A Energie».

A travers ce contrat, l'entreprise algérienne va construire au Tchad une centrale hybride-solaire d'une capacité de 30 mégawatts/an. Les deux sociétés comptent également créer une société mixte, dotée d'un capital social de 5 millions de dollars. Elle se chargera de créer des interconnections électriques entre plusieurs grandes villes tchadiennes. Plus que des entreprises, des sociétés algériennes ont signé, avec des entreprises ivoiriennes, des accords visant à créer un comptoir commercial destiné à capter des produits algériens. Selon les derniers chiffres disponibles, lors des neuf premiers mois de l'année 2015, l'Afrique subsaharienne n'a pesé que pour 84 millions de dollars (74,5 millions d'euros) dans les exportations du pays (0,29 %) et pour 289 millions de dollars dans ses importations (0,74 %)). Pour tenter de booster les exportations algériennes, la Banque d'Algérie a fait savoir, fin juin, qu'elle n'exigera plus de justifications pour le rapatriement des devises : «L'accord préalable du Conseil de la monnaie et du crédit est toujours nécessaire et seules les sociétés exportatrices, puisqu'elles contribuent aux réserves de change, peuvent y accéder», selon un spécialiste. Avant ces dernières initiatives gouvernementales, des opérateurs économiques algériens, connus pour leur sérieux, ont tenté d'exporter leurs produits et installer des unités de production dans des pays du continent africain. Le résultat n'est pourtant pas garanti. C'est le cas de Slim Othmani, PDG des Nouvelles conserveries algériennes NCA-Rouiba. L'homme d'affaires a entrepris des missions auprès des autorités du Bénin entre 2013 et 2014 : «Nous voulons créer une plateforme industrielle à même de fournir l'immense marché nigérian, mais aussi une plateforme logistique afin d'exporter notre production algérienne. La présidentielle béninoise organisée en mars a ralenti le dossier, mais c'est surtout l'attente depuis plus d'un an de la décision de la Banque d'Algérie concernant notre investissement qui nous empêche d'avancer», témoigne Slim Othmani. C'est pour cela que le patron estime que la contribution de l'Etat est plus que nécessaire pour parvenir à conquérir le marché africain : «Il nous faudra une participation active de l'Etat pour y parvenir, un peu comme le Maroc l'a fait. On verra ce qui se passera au Forum. Il ne s'agit pas de débarquer en conquérant : nous sommes les derniers à arriver et personne ne nous attend». En somme, conquérir l'Afrique est avant tout une question de «politique économique». Car, sur le plan politico-diplomatique, l'Algérie a fourni des efforts colossaux. Jusqu'à 2014, l'Etat algérien fournissait, chaque année plus de 750 millions de dollars en aides diverses à des pays africains. A cela s'ajoute la contribution, toujours constante, de l'Algérie à la Banque africaine de développement (BAD) et autres structures de développement dépendant de l'Union africaine.

Hocine Adryen

EDUCATION NATIONALE

Promotion prochaine de 45 000 enseignants

LE MINISTÈRE de l'Education nationale procédera prochainement à la promotion de 45 000 enseignants, a annoncé Nedjadi Messeguem, inspecteur général au ministère de l'Education, soulignant la mise en retraite, à partir du 31 août 2017, des enseignants dont les dossiers ont déjà été déposés. «Le ministère a décidé de procéder à la promotion de 45 000 enseignants des trois cycles primaire, moyen et secondaire aux grades d'enseignant principal et d'enseignant formateur, et ce au niveau national», a indiqué hier Nedjadi Messeguem lors de son passage sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne. Il a par ailleurs souligné que ces enseignants vont être promus pour certains par voie d'inscription sur les listes d'aptitude et pour d'autres par voie d'examen professionnel le 10 décembre prochain. «Parmi ces enseignants, il y aura ceux qui vont être promus au grade de professeur formateur par voie d'inscription sur les listes d'aptitude car remplissant la condition d'ancienneté de dix années de service effectif exigée. Pour ceux qui bénéficieront de la promotion au grade de professeur principal d'école primaire, de CEM et de lycée, ils devront passer par voie d'examen professionnel», a-t-il expliqué. Concernant les départs à la retraite, Nedjadi Messeguem a indiqué que tous les enseignants ayant déposé des dossiers jusqu'au 31 octobre de l'année en cours seront mis à la retraite à partir du 31 août 2017, expliquant que «nous ne pouvons pas accepter toutes ces demandes au cours de cette année». Par ailleurs, s'agissant de l'étude d'évaluation entamée depuis 2015 au sujet des erreurs scolaires, M. Messeguem a fait savoir que le ministère de l'Education nationale a mobilisé une armada d'experts universitaires et d'inspecteurs pédagogiques pour identifier les principaux types d'erreur que commettent les élèves. Cette armée de spécialistes a expertisé des copies d'examen d'élèves. «Ces experts, qui ont analysé les copies de trois matières fondamentales considérées comme étant des matières à échec, ont constaté que l'élève est confronté à de grandes difficultés dans ces matières», a-t-il affirmé. «A partir des résultats de l'étude, nous avons constaté l'urgence de mettre en place une stratégie nationale pour aider les élèves à réduire ces erreurs, en éliminant les obstacles de l'apprentissage chez eux, ce qui aidera fortement à diminuer le pourcentage de l'échec scolaire et de l'abandon», a estimé le représentant du ministère de l'Education nationale. L'invité de la radio nationale a fait savoir que le département de Nouria Benghebrit procédera à la formation de 300 inspecteurs qui seront informés de ces types d'erreur et mettront en place une stratégie nationale pour prendre en charge ce problème à partir du mois de janvier prochain, et ce dans le but de réduire le phénomène de l'échec scolaire.

Lynda Louifi

CONFÉRENCE INTERNATIONALE «TUNISIA 2020»

SELLAL RÉITÈRE LE SOUTIEN ABSOLU DE L'ALGÉRIE À LA TUNISIE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier l'engagement de l'Algérie à poursuivre sont appui à la Tunisie, à travers le tourisme mais aussi par le biais de l'accord commercial préférentiel «2020» conclu entre les deux pays.



Lors de son allocution à Tunis à l'occasion de l'ouverture des travaux de la conférence internationale sur l'investissement «Tunisia 2020», le Premier ministre a également assuré de la prédisposition de l'Algérie à encourager le partenariat et le contact direct entre les opérateurs économiques et les hommes d'affaires tunisiens et algériens, pour mieux tirer profit des opportunités de coopération et de complémentarité entre les deux pays dans plusieurs secteurs.

«A l'avenir, l'Algérie et la Tunisie concentreront leurs efforts sur la coopération économique génératrice de richesses, à travers l'encouragement du partenariat et de l'investissement direct entre les opérateurs économiques et les hommes d'affaires des deux pays en vue d'exploiter les opportunités de complémentarité et de compétitivité ainsi que d'autres domaines comme l'énergie, les matières premières, le système de production, le marketing, les capacités du marché local et la main-d'œuvre», a-t-il déclaré. Le chef de l'exécutif, qui représentait le président de la République à cette conférence, a précisé que «l'Algérie n'a jamais failli à son devoir de solidarité vis-à-vis de son voisin tunisien».

Il a souligné les efforts consentis par les deux pays pour relever les défis de sécurité et de stabilité ainsi que l'appui de l'Algérie à la Tunisie dans les domaines économique et social, à travers plusieurs mesures dont le maintien du flux touristique, la poursuite du développement dans les régions frontalières et la conclusion d'un accord préférentiel commercial». Sellal a estimé, en outre, que la Tunisie «a ébahi le monde avec le succès de son processus pour la liberté et le développement tout en demeurant attachée aux valeurs de la société et aux principes des droits de l'homme».

«Ce qui a conféré davantage de crédibilité à ce processus c'est le sens de responsabilité du peuple tunisien et sa prise de conscience quant à la nécessité de préserver les acquis et les intérêts du pays», a-t-il poursuivi. M. Sellal a souligné encore une fois le soutien de l'Algérie au peuple et au gouvernement tunisiens au regard des liens culturels et historiques et de la communauté du destin qui les lient. Il a également rappelé que «la Tunisie est en mesure de surmonter les difficultés conjoncturelles pour contribuer ensemble à l'édification de l'Union du Maghreb arabe». Le Premier ministre, qui s'est déplacé hier matin à Tunis pour prendre part à cette conférence, a été reçu par le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, et son homologue Youssef Chahed.

Le président tunisien, qui a inauguré les travaux de cette conférence, a tenu à saluer le rôle de l'Algérie, du Qatar, de la France et du Canada qui ont participé à l'organisation de cette manifestation internationale.

Il a indiqué que la Tunisie visait, à travers cette conférence, à augmenter le volume des investissements étrangers dans ce pays dans le cadre du programme tunisien de développement 2016-2020.

Placé sous le thème «La relance de l'économie tunisienne, un impératif pour la consécration du processus démocratique», cette conférence de deux jours a présenté 140 projets aux 2 000 participants et investisseurs étrangers venus de 70 pays.

Z. M.

Le Premier ministre reçu par le président tunisien Béji Caïd Essebsi

ABDELMALEK SELLAL a été reçu hier à Tunis par le président tunisien Béji Caïd Essebsi, peu avant le lancement des travaux de la Conférence internationale sur l'investissement en Tunisie. Cette rencontre, qui a eu lieu au Palais des congrès qui abrite cette conférence internationale, s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, et de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjar. Sellal, qui représente le Président de la République Abdelaziz Bouteflika à cette conférence internationale, a transmis les salutations et les amitiés du Président Bouteflika au Président tunisien. Les entretiens ont porté notamment sur les voies et moyens de consolider les relations bilatérales pour le renforcement de la stabilité dans la région. Le Premier ministre s'est également entretenu avec le chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed, puis avec son homologue français Manuel Valls, en présence notamment du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a également eu une audience avec l'émir du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani.

SOMMET DE L'OPEP À VIENNE

Entre scepticisme et espoir

JAMAIS le marché pétrolier n'aura été aussi sceptique à la veille d'une réunion des ministres de l'Energie des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Partout, c'est l'inquiétude sur l'avenir des cours de l'or noir. En dépit des beaux discours et des bonnes intentions, malgré des gestes de bonne volonté, les gros producteurs du pétrole n'arrivent plus à apaiser les peurs, ni à tranquilliser les investisseurs ou les grands consommateurs.

Le contexte de cette réunion qui s'ouvre à Vienne aujourd'hui est ouvert à toutes les situations, bien que les membres du cartel aient mené des tractations serrées, des négociations acharnées et se montrent disposés à parrainer un accord historique. Les surprises peuvent surgir, comme cela s'est passé à Alger, un certain 28 septembre 2016, où un accord a été signé, arraché de haute main par le gouvernement algérien, très entreprenant sur ce registre.

La mise en œuvre d'une réduction de la production de l'OPEP se heurte encore à quelques dispositifs et modalités fort complexes et très techniques, mais des avancées ont été réalisées, selon des indiscrétions qui parviennent de Téhéran, Moscou ou ailleurs. Le comité des experts que préside l'Algérie n'avait pas encore achevé ses travaux hier en fin d'après-midi et son rapport qui sera soumis aux ministres ce matin. Car, c'est sur la base de ce rapport qui détaille les fourchettes de la baisse et des réductions de la production de chaque pays que les ministres de l'OPEP vont signer l'accord tant attendu pour faire remonter les cours. L'équation est simple: pour booster les cours vers les seuils des soixante dollars le baril, l'OPEP doit fermer un peu ses vannes, soit 700 000 barils/jour. Or cela s'avère insuffisant si d'autres gros producteurs non affiliés au cartel ne font pas de même, au moins un demi-million de barils/jour. Le tout, soit une réduction de 1,2 million de barils/jour, est nécessaire sur un cycle durable six mois à un an pour pouvoir éponger le surstockage, la surabondance de l'offre et répondre à la morosité des économies des pays industrialisés. Une équation que beaucoup d'analystes pensaient résoudre en quelques semaines, en dépit des tensions commerciales, idéologiques, voire géopolitiques. Tout le monde pensait que l'accord d'Alger va aboutirait à Vienne à un autre accord qui détaillerait les quotas de chaque membre et qui verait tirer ainsi les marchés vers le haut et imprégnerait une nouvelle dynamique aux investisseurs et rendrait le sourire aux Etats monoexportateurs d'hydrocarbures.

Pourtant, les incertitudes ne cessent de planer ; en témoignent ces prix qui chutent depuis deux à trois jours sur les principaux marchés mondiaux. Hier, le Brent (référence du pétrole algérien) a perdu 55 cents le matin, et en début d'après-midi, il a baissé encore légèrement comme pour répondre aux échos et autres nouvelles incertaines. Le premier à jeter le scepticisme sur cette réunion aura été le ministre russe, Alexandre Novak, qui a déclaré qu'il ne sera pas présent à Vienne. «Cela ne sert à rien. Il faut d'abord que l'OPEP fasse sa réunion» a-t-il souligné, estimant que son pays est disponible à «discuter d'une coopération éventuelle si le cartel parvient à un accord sur une limitation de sa production». Une déclaration qui survient juste après sa rencontre avec le duo algéro-vénézuelien présent à Moscou pour persuader les Russes à faire un geste important, notamment une réduction de leur production, dont les niveaux ont augmenté considérablement ces derniers mois.

De plus, cette chute des cours semble être liée aux perspectives «sombres» de la réunion de Vienne. Déjà, on évoque dans les milieux spécialisés de faibles espoirs d'un accord, d'autant que les experts de l'OPEP n'arrivent plus à concilier les avis entre ses membres, comme l'Iran qui refuse le taux de 4,5% de réduction, ou l'Irak qui veut libérer son quota pour financer sa guerre contre le terrorisme.

Ni la Libye, en proie à une déstabilisation politique chronique, ni le Nigéria, qui veut reprendre ses parts du marché perdues suite à la rébellion dans des zones pétrolifères, ne veulent d'un seuil de production. C'est vrai que le consensus est atteint quant à l'idée de «renforcer» les prix du brut pour éviter des dommages plus importants dans un futur proche, mais des considérations politiques et autres empêchent l'aboutissement d'un accord.

Il faudra également convaincre d'autres pays, comme le Kazakhstan ou l'Azerbaïdjan de baisser encore, ce qui n'est pas évident. La tâche des médiateurs ou des négociateurs sera encore plus ardue, si Riyadh change complètement d'approche ou de stratégie. D'ailleurs, elle vient de porter un coup dur aux discussions actuelles en avançant qu'une baisse de l'offre n'était pas nécessaire ou obligatoire et que les prix allaient se stabiliser même sans intervention du cartel. Il s'agit d'une nouvelle pression de dernière minute, d'un «baroud d'honneur», peut-être.

En tous les cas, les plus sceptiques d'entre les analystes pensent que même un accord ou une entente aujourd'hui à Vienne ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau. Car, l'OPEP pompe plus que jamais du brut en octobre, 33,64 millions de barils/j, alors que la Russie a fait exploser son extraction à plus de 11 millions de barils/j et que plusieurs membres de ce cartel veulent être exemptés des mesures de réduction ou des contraintes de baisse. En deux mois, il semble que les tendances ont bien changé.

H.Rabah

ECONOMIE DE LA SANTÉ

PLAIDOYER POUR SON ENSEIGNEMENT DANS LES UNIVERSITÉS

C'est un véritable plaidoyer qu'a fait hier dans l'espace de l'auditorium de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou le directeur général de la CASNOS, Dr Chawki-Youcef Acheuk, en faveur de la science dite « économie de la santé «. Ce rendez-vous scientifique convoqué par les facultés d'économie et de la santé a permis au Dr Acheuk, en sa qualité de conférencier en tant que spécialiste de la médecine et universitaire d'approfondir ce sujet encore inconnu du grand public puisque jusqu'à maintenant seule l'université Mouloud-Mammeri dispense cette filière.

La filière en question a été lancée il y a un peu plus de deux ans seulement. Le conférencier a dès lors mis l'accent sur les différents outils et mécanismes devant permettre aux professionnels de la santé d'assurer meilleurs soins à un patient et avec des coûts raisonnables. En d'autres termes, utiliser les structures de santé et ses différents outils, directs et indirects, à réel bon escient. Le Dr Acheuk a commencé son intervention par donner la définition de la santé selon l'OMS qui est « un état de bien-être physique, mental et social et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. «



Le conférencier poursuit encore l'énoncé de la définition de l'OMS : «Le système et soins font l'objet de critiques de plus en plus sévères. Les soins ne sont pas en adéquation avec les investissements faits dans ce sens. La collectivité est en droit de faire atteindre son système de santé à un très haut degré de qualité, c'est-à-dire une pratique toujours conforme à l'état de connaissances scientifiques et techniques et exécutées dans les conditions optimales de sécurité. «

A partir de là, le Dr Acheuk se lance dans l'énumération des différents éléments, outils et mécanismes et formules mobilisés par l'Etat pour assurer soins et santé au citoyen et ce avec point nodal l'élément financier. C'est cette équation formée autour de soins à prodiguer et argent que repose justement l'économie de la santé. Pour situer le degré de santé et la dynamique mise en avant pour la bonne santé en Algérie, le conférencier a fait le comparatif avec le modèle de la politique de la santé américain.

Aux Etats-Unis, la prise en charge médicale par l'Etat au profit de tout individu ne dépasse guère un laps de temps de 48 heures. Au-delà de ce temps, le malade est tenu de faire face aux dépenses nécessaires pour retrouver sa santé ou quitter tout bonnement la structure de santé qui l'a accueilli. En Algérie, le malade ne quitte la structure de santé qu'au moment où ses médecins traitants jugent qu'il a pleinement retrouvé sa santé.

C'est dans ce sens aussi que le Dr Acheuk a plaidé avec ferveur à ce que le citoyen algérien s'acquitte pleinement de ses obligations de versement à la caisse d'assurance et au même temps manifesté sa grande militance au départ à la retraite l'âge d'au moins 60 ans.

Sur ce chapitre de départ à la retraite, le conférencier s'est attardé lors de ses explications pour convaincre du système appliqué en Algérie. «La preuve de l'excellence du système de retraite algérien est prouvée aussi à travers des comparatifs faits ceux de l'Occident. En Algérie, le départ à la retraite à partir de l'année prochaine est fixé à 60 ans et le montant de retraite à percevoir par le concerné est d'un taux de 80 % du salaire déjà gagné en activité. En Allemagne, le départ est à la retraite est fixé à 67 ans et le montant de retraité est calculé seulement à raison de 50 % du salaire déjà gagné. Par ailleurs en Algérie, il est exigé 32 années de cotisations au concerné pour percevoir une retraite de 80% alors qu'en Allemagne, il est d'au moins 42 ans. «

Il se trouve aussi que l'espérance de vie en Algérie est égale ou presque à celle reconnue en Occident. « En Algérie, a révélé le Dr Acheuk, l'espérance de vie est de 77 ans à présent, alors qu'elle était de cinquante ans ou moins sans les années 1950 « S'agissant enfin de la profondeur de l'économie de la santé, le conférencier a reconnu qu'il ne maîtrisait pas les différents concepts puisqu'en ce qui le concerne, il a étudié la science purement médicale lors de sa formation universitaire. Par ailleurs dans un point de presse, le DG de la CASNOS a développé un certain nombre de points, ceux-là même soulevés par les journalistes.

Il s'agit, en premier lieu, de savoir si la sécurité sociale est motivée de signer des conventions avec des cliniques privées pour la prise en charge de certains traitements à l'exemple de la chimiothérapie. Le Dr Acheuk a assuré qu'en sa simple qualité de médecin et d'universitaire, il est favorable à ce genre de conventions avec les cliniques privées.

«Toujours est-il, poursuit le conférencier, l'Etat a déjà mis en place des centres de prise en charge des cancéreux. Quant à la question de savoir si les cotisants à la CASNOS de la wilaya de Tizi-Ouzou sont victimes d'une ségrégation par rapport autres citoyens du pays, c'est-à-dire s'ils sont soumis à verser plus que les autres les cotisations, le DG de la CASNOS a vivement martelé que non. « Ce n'est pas encore Tizi-Ouzou qui enregistre le plus de cotisants «, a ajouté le conférencier qui a tenu quand même à préciser qu'il y a une grande discipline « ici à Tizi-Ouzou «.

Quant à la question de savoir si la crise économique que subit actuellement le pays ne risque pas d'engendrer plus de malades et, par conséquent, plus de dépenses pour les différentes caisses de sécurité sociales, le Dr Acheuk a affirmé que c'est le contraire qui se produit dans la mesure où, statistiques à l'appui, il y a plus de création d'entreprises et donc plus de créations d'emplois. Notons enfin que le DG de la CASNOS a insisté sur son appel quant à l'impératif enseignement de l'économie de la santé dans toutes les universités du pays car « cette science ne peut que servir notre pays. «

Saïd Tissegouine

UNE RÉFLEXION SERA ENGAGÉE SUR LA STRATÉGIE À ADOPTER

L'énergie solaire pour les villes du Sud

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a mis l'accent avant-hier soir dans la wilaya d'El-Bayadh sur la nécessité de réfléchir à une stratégie d'approvisionnement des collectivités locales au sud du pays en énergie solaire et réduire ainsi les dépenses de l'Etat en matière de consommation d'électricité.

S'exprimant lors de l'inspection du projet d'une centrale solaire dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh (110 km d'El-Bayadh), le ministre a indiqué que les projets d'exploitation de l'énergie solaire permettront de réduire les dépenses de l'Etat en ce qui concerne plusieurs autres opérations de développement, à l'instar du pompage des eaux de forages en zones éloignées et de l'accompagnement des projets d'investissement agricole au Sud.

M. Bedoui a, en outre, insisté sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie, de sorte à garantir plus de rationalité dans les dépenses publiques, avant de rappeler les énormes potentialités de l'Algérie en matière d'énergie solaire qui ne demandent qu'à être exploitées de façon optimale.

Il a, dans ce cadre, exhorté les experts de l'entreprise allemande chargée de la réalisation de la centrale solaire de Labiodh Sidi-Cheikh à explorer les possibilités de partenariat dans le domaine avec les collectivités locales dans le sud du pays. Lancé en 2014 sur une superficie de 39,2 hectares, le projet de centrale solaire de Labiodh Sidi-Cheikh a nécessité un financement de 4,75 milliards DA et offrira une capacité de production de 24 mégawatts.



Première du genre à travers la wilaya d'El-Bayadh et dont les travaux ont été achevés, elle devra être mise en exploitation prochainement avec l'installation de lignes de 60 kilovolts connectées au réseau national.

Lors de son inspection du projet d'aménagement de la zone d'activités de Labiodh Sidi-Cheikh, le ministre a mis en avant l'importance de ce genre d'infrastructures dans l'impulsion de la dynamique économique et la création d'emplois dans la région.

Cette zone, première du genre au niveau de cette collectivité, couvre une superficie de 30 hectares répartis en 154 lots destinés à accueillir des projets d'investissement. L'opération, pour laquelle a été allouée une enveloppe de 280 millions DA, est actuellement à quelque 95% d'avancement de ses travaux et devra être réceptionnée avant la fin de l'année en cours, avec pour objectif d'impulser la dynamique de développement économique dans la région, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a également inspecté, dans la même commune, le projet d'une piscine semi-olympique, dont le taux de réalisation avoisine les 72%, où il a appelé les responsables concernés à veiller à sa (projet) livraison dans les délais impartis pour le mettre à la disposition des clubs sport ifs locaux et des jeunes de la région. M. Bedoui a, par ailleurs, effectué une visite de courtoisie au siège de la zaouia de la tariqa (confrérie) Chikhia ainsi qu'au mausolée du saint patron Sidi Abdelkader Ben Mohamed.

R. N.

CAPACITÉS DU SAHEL FACE AU TERRORISME

Le «Mémorandum d'Alger» comme feuille de route

Les experts et hauts fonctionnaires des pays du Sahel, regroupés à Alger dans le cadre de «la lutte pour la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme», ont réitéré leur volonté de «travailler ensemble».



Plusieurs pays du Sahel et nombre d'organisations internationales telles l'ONU et l'UE ainsi que des pays membres permanents du Conseil de sécurité participent à la 4e session plénière du groupe de travail du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF). Une session dédiée exclusivement, à l'instar des rencontres précédentes, à la région dont le dispositif a pour intitulé «Le renforcement des capacités au Sahel, en abrégé GTS». Il est question cette fois de «renforcer la coopération juridique et judiciaire formelle ou informelle au Sahel», selon une source autorisée, qui ajoute que les experts se sont appuyés sur la «mise en œuvre du Mémorandum de Rabat». Il est question, indique-t-on, de prémunir la région en ayant recours « aux bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale».
Les discussions ont porté notamment sur la «facilitation du partage des informations» entre fonctionnaires de la justice des pays du Sahel, sur «l'amélioration de la coordination et l'identification» des priorités communes concernant les enquêtes et poursuites transfrontalières ainsi que sur «l'amélioration du soutien de la coordination en matière d'extradition».
Les participants à cette rencontre coprésidée par l'Algérie et le Canada ont discuté, par ailleurs, de la coopération policière, et ce pour permettre aux pays concernés de renforcer leurs capacités visant à contrer les activités terroristes. Cette rencontre prévoit aussi d'identifier les éventuelles bonnes pratiques de l'intervention policière auprès de la société civile ainsi que le renforcement des capacités de lutte contre le financement du terrorisme. Les discussions se sont focalisées, par ailleurs, sur la prise charge de la lutte contre le blanchiment d'argent aussi bien au niveau national que régional.
La réunion a aussi été l'occasion pour les pays de «partager leurs expériences» et de s'informer sur les activités en cours, prévues en vue de «mettre en œuvre le Mémorandum d'Alger» sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes.
A l'issue des travaux, un programme de travail du GTS a été actualisé pour l'année 2017, visant à soutenir la mise en œuvre effective de la Résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations unies axée sur le phénomène des «combattants terroristes étrangers». Ont prit part à cette réunion des pays de la région du Sahel ainsi que les membres du Conseil de sécurité des Nations unies et des organisations internationales, régionales et sous-régionales, dont l'ONU et ses institutions en charge de la lutte contre le terrorisme, l'Union africaine, le CAERT, Afripol et la CEDEAO. **Djamel Zerrouk**

TRIBUNAL D'ALGER

Des apologistes d'actes terroristes de Daech condamnés

LE TRIBUNAL d'Alger a prononcé avant-hier, tard dans la soirée, des peines allant de trois à vingt ans en passant par quatre et six ans de prison contre un groupe de terroristes poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation dont appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger et apologie d'actes de terrorisme, perpétrés notamment à l'étranger.
En effet, le président du tribunal criminel Kamel Hadj Mihoub, après des délibérations qui n'ont duré qu'une heure avec ses conseillers Hakim Mansouri et Houria Nachef ainsi que les deux membres du jury, est sorti pour annoncer le verdict tombé comme un couperet pour les parents et proches des mis en cause, qui n'ont pas caché leur mécontentement : «Ce sont des peines exagérées. Nos enfants n'ont pas commis de génocides pour être condamnés de la sorte. Ils n'ont fait qu'échanger des idées à travers Facebook.»
Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, les inculpés, incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, ont été arrêtés suite à des informations fournies à la Gendarmerie nationale faisant état que les accusés étaient en relation directe avec des terroristes qui activaient au sein de l'organisation criminelle Daech. Le principal chef d'inculpation retenu contre eux est d'avoir encouragé les actes de barbarie perpétrés notamment en Syrie.
Le procureur général a requis des peines allant de dix ans à la réclusion à vie contre les inculpés, estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle d'encourager des actes de terrorisme. Les avocats de la défense se sont contentés de demander l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes conformément aux articles 53 du code pénal et 592 du code des procédures pénales, arguant que les mis en cause n'ont jamais été poursuivis dans des affaires pénales ou criminelles.
Il convient de signaler que le même tribunal a prononcé quatre peines de vingt ans de prison par contumace contre quatre accusés qui n'ont pas daigné répondre aux convocations leur ayant été adressées par le parquet général de la cour d'Alger. Suite à quoi, des mandats d'arrêt ont été lancés contre eux par le juge d'instruction en charge de l'enquête judiciaire et par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger.
Redouane Hannachi

SÉCURITÉ DES VOYAGEURS DU MÉTRO ET DU TRAMWAY

Plus de 88 000 opérations menées par la police cette année

LA FIN de l'année approche à grands pas, on en est à quelques semaines seulement. C'est le temps pour la police du métro et du tramway de faire son bilan d'une année de surveillance, de lutte contre la criminalité « métropolie « et d'assistance aux millions de voyageurs qui prennent chaque jour le métro et le tramway. En dix mois (janvier à octobre), les 400 policiers affectés au métro et au tramway ont mené 88 677 opérations de surveillance, d'intervention et de secours aux voyageurs en détresse, au cours desquelles, 256 personnes recherchées, 249 voyageurs en possession de drogue et 103 autres en possession d'armes blanches ont été arrêtés. Ces chiffres ont été dévoilés hier par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. La DGSN a ajouté que durant la même période, 520 usagers du métro ont été secourus par les éléments de la police du métro suite à des rixes, des malaises cardiaques et pour assistance aux personnes en détresse. La police du métro a, par ailleurs, effectué 75 876 opérations d'identification de personnes dernières ont été profondément étudiées cas par cas, relève la DGSN, ce qui a abouti à des résultats positifs. D'autre part, le commissaire de police principal Aâmer Laâmer, directeur des relations publiques de la DGSN, a déclaré que ces résultats très positifs réalisés par les éléments de la police du métro et du tramway reflètent parfaitement l'expérience et l'engagement de cette unité de police.
Il a expliqué que la formation des policiers du métro et du tramway, voire des transports modernes, est totalement différente de celle dispensée aux autres unités de police, car il s'agit d'une formation hautement sensible et très moderne par rapport aux autres types de responsabilités. «La présence de nos forces dans les stations du métro et des tramways procure un sentiment de sécurité aux millions de voyageurs qui prennent régulièrement ces transports modernes», indique-t-il.
Il a ajouté que «les unités de police qui sont présentes dans les stations du métro et les autres qui relèvent des tramways dans les wilayas du pays sont équipées de matériels logistiques de haute qualité, cela en plus de la formation de qualité qui leur a été dispensée avant le lancement de ces types de transports modernes «. Aussi, la présence de plusieurs caméras de surveillance, installées dans les stations du métro et du tramway, a permis aux policiers de faire la lumière sur plusieurs cas de vol signalés au cours des dix premiers mois de l'année en cours, a rappelé la DGSN. Il y a lieu de signaler aussi l'intégration au sein de cette unité de police de chiens renifleurs de drogues qui ont joué un grand rôle dans la localisation des voyageurs en possession de cannabis et autres types de drogue.
Pour leur part, les citoyens ont affiché leur grande satisfaction du travail accompli par les policiers des transports modernes, et ce lors d'un sondage organisé par la DGSN, a conclu le communiqué de la Sûreté nationale.
F. S.

C'EST L'UN DES PAYS LES PLUS CORROMPUS AU MONDE

L'Afghanistan met en place la justice anti-corruption

Le tribunal anti-corruption afghan a entamé ses travaux avec les premières audiences publiques à Kaboul, le début d'un long chemin vers la transparence dans l'un des pays les plus corrompus au monde, où les attentes sont immenses.

Le Centre de justice pénale contre la corruption, installé par décret du président Ashraf Ghani, est voué à poursuivre les puissants et les cas de corruption majeurs. Ceux-ci sont nombreux si l'on en croit l'organisation Transparency International dont le classement annuel fait autorité: l'Afghanistan y figure tout en bas, avec la Corée du Nord et la Somalie.

«C'est un moment très important qui va mettre un terme à l'impunité. On peut espérer qu'il remontera au plus haut niveau de l'Etat, jusqu'à d'anciens ministres et des gens importants jamais embêtés jusqu'ici», escompte Yama Torabi, président du Comité pour l'observation de la corruption (MEC), un organe afghan indépendant.

Le centre pénal anti-corruption, promis par le président Ghani en mai dernier à la communauté internationale, associe procureurs, juges et enquêteurs de la police criminelle, rappelle Yama Torabi. Il disposait d'un demi-million de dollars pour ses quatre premiers mois de fonctionnement.

A sa tête, un juge de 32 ans, Mohamed Alif Urfani, officie dans des bureaux en préfabriqué au coeur d'une enceinte puissamment gardée. Ce dernier envisage «deux types de menaces: au sein même du gouvernement, certains ne souhaitent pas que ce centre fonctionne. Et les talibans qui ne veulent pas voir le gouvernement se renforcer», explique-t-il.

Lui-même, père de deux jeunes enfants, bénéficie d'une protection rapprochée solide: «Je n'ai pas reçu de menaces directes mais la pression va forcément augmenter quand on arrivera aux plus grosses affaires». «Les policiers qui ont



arrêté un général trois étoiles du ministère de la Défense ont reçu des appels inquiétants sur leur portable», confie-t-il.

Trente-cinq personnes dont 14 juges ont été affectées au Centre, composé d'un tribunal de première instance et d'une cour d'appel. «Le CV de chacun a été méticuleusement vérifié et passé au crible» assure le porte-parole du procureur général, Jamshid Rasouli.

A ce jour, ils se sont saisis de 55 cas et 31 suspects sont sous les verrous, avec «cinq ministères» dans le viseur, ainsi que la Banque centrale d'Afghanistan et l'autorité de délivrance des cartes d'identité, précise le juge Urfani.

Le ministère du Développement urbain est concerné avec un détournement de 100 millions de dollars, lâche-t-il. Il ne peut pas donner plus d'information sur ces affaires sensibles en cours, que la presse suit avec avidité.

Mi-novembre, la Cour a prononcé sa première condamnation: deux ans et six mois de prison ferme pour un procureur militaire. Le général Abdul Haye Jurat, drapé à la barre dans son patou ivoire (grand châle traditionnel), le regard masqué par des lunettes noires, a été pris en flagrant délit alors qu'il empochait 50.000 afghanis (760 dollars) réclamés à la famille d'un prisonnier en fin de peine pour le libérer.

Le délit paraît mineur au regard du milliard de dollars détourné de la Kabul Bank en 2011, pour lequel le frère même de l'ex-président Hamid Karzai a été mis en cause. «La somme est petite mais l'accusé est un général deux étoiles», proteste le juge Alif Urfani: «Nous avons prouvé que nous pouvions traîner en justice des officiers de haut rang. Et ce n'est qu'un début».

«Nous savons que la population et la communauté internationale nous scrutent» poursuit le jeune juge issu d'un milieu paysan, qui était le seul à savoir lire et écrire dans son village près d'Herat (ouest).

Il regrette «l'impatience» des Afghans: «Certaines affaires prennent des années: pour amener un ministre en justice, il faut des preuves et arrêter les personnes impliquées. Si on va trop vite, on perdra».

De plus, à très haut niveau les témoins craignent pour leurs proches: «la mafia est au cœur du gouvernement», accuse-t-il.

Les premières audiences ont été suivies par de nombreux observateurs afghans et étrangers, dont ceux des ambassades qui soutiennent financièrement le centre : Etats-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas notamment.

R. I.

DAECH LES UTILISE À MOSSOUL

Ces drones qui inquiètent l'Occident

ATTAQUÉ en Irak dans son fief de Mossoul, le groupe terroriste Daech riposte avec des drones piégés, un nouveau mode d'action pris très au sérieux par des pays occidentaux à cran face aux risques d'attentats.

En France, «cette menace est désormais à prendre en compte sur le territoire national», ont prévenu les autorités dans une note aux forces de l'ordre, invitées à gérer tout engin sans pilote au sol comme un «colis suspect».

En octobre, pour la première fois, Daech a réussi à tuer à l'aide d'un drone. Deux combattants kurdes sont morts et deux commandos français ont été blessés dans l'explosion d'un engin aérien piégé à Erbil, non loin de Mossoul.

Alors que l'Europe connaît depuis près de deux ans une vague d'attaques terroristes sans précédent, «l'usage de drones par les terroristes et les insurgés est un sujet d'inquiétude croissant au niveau international», souligne James Bevan, directeur de l'ONG Conflict Armament Research (CAR) dans une note d'analyse.

«C'est une menace que l'on prend en compte, notamment avec tous ceux qui vont revenir du théâtre irako-syrien et qui se sont aguerris là-bas», fait-on valoir de source gouvernementale française.

Ces engins légers sans pilote, parfois de fabrication artisanale, font désormais partie de l'arsenal du groupe terroriste en Irak. Plus seulement pour surveiller mais aussi pour cibler les troupes venues les déloger de la deuxième ville du pays, d'où ils avaient proclamé leur «califat» en 2014.

Mi-novembre, un drone des terroristes a lâché une grenade au-dessus d'un bâtiment abritant des policiers, sans faire de victime.

Les troupes encerclant la ville ont rapporté plusieurs incidents similaires. «Nous avons vu un drone s'approcher et nous jeter une bombe dessus», témoigne le commandant des forces paramilitaires du Hachd al-Chaabi, Abou Mohammed Al-Atabi, déployé à l'ouest de Mossoul.

Sur le front sud, des drones Phantom 4 ont largué des explosifs sur des soldats, raconte un haut gradé.

La capacité de nuisance des drones disponibles dans le commerce ou fabriqués par Daech est encore limitée : d'une faible portée, d'une faible autonomie, ils ne peuvent pas transporter suffisamment d'explosifs pour représenter une véritable menace, estiment les experts.

Il ne fait toutefois aucun doute que les extrémistes travaillent à l'amélioration de leurs drones armés.

En février, après la reprise de Ramadi par les forces irakiennes, une équipe de l'ONG CAR a découvert dans un atelier de Daech des éléments de fuselage et des ailes en polystyrène d'1,5 mètre d'envergure, ainsi que des composants d'un missile sol-air et un gyroscope pouvant servir à créer un système de navigation.

Jusqu'ici, «aucun groupe terroriste n'a démontré posséder des drones très efficaces, très meurtriers et très sûrs. Cela ne signifie pas qu'il faut exclure des surprises ou que ces défis sont insurmontables», souligne dans un rapport le Combating Terrorism Center (CTC), un influent think tank militaire américain.

Grâce aux progrès technologiques, «les futurs drones seront capables de transporter des charges plus lourdes, de voler plus longtemps et plus loin en utilisant des lignes de communications plus sécurisées», note Don Rassler, l'auteur du rapport.

Parmi les scénarios-catastrophes figure l'usage d'engins volants pour lancer des attaques chimiques. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) accuse le groupe Daech d'avoir déjà eu recours à des gaz toxiques sur le champ de bataille.

Or «bien que cela soit difficile à faire, il est possible d'attacher des aérosols ou autres systèmes d'épandage à un drone pour répandre des agents chimiques et biologiques», note Don Rassler.

Pour contrer la menace de drones malveillants, certains pays ont commencé à déployer des systèmes de protection capables d'identifier, de suivre voire d'éliminer ces petits appareils.

Les Etats-Unis recourent à des armes anti-drones «cinétiques» (frappant physiquement le drone avec un projectile) et à d'autres techniques comme le brouillage ou le piratage.

Alertée des risques dès 2014, depuis le survol de centrales nucléaires par des engins volants, la France a récemment accéléré son programme de détection et de neutralisation.

Paris s'est également doté d'un dispositif d'un nouveau genre : des aigles royaux chasseurs de drones. Dressés à l'aide de morceaux de viande attachés sur des engins volants, ces rapaces «sont capables de détecter à plusieurs milliers de mètres les drones et de les neutraliser», selon le général de l'armée de l'Air Jean-Christophe Zimmermann.

L'été dernier, pendant l'Euro 2016 en France, une attaque par engin volant faisait partie des scenarii envisagés par les autorités.

R. I.

YÉMEN

Le président Hadi accuse les Houthis

LE PRÉSIDENT yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a accusé hier les Houthis d'avoir détruit toute chance de paix en procédant unilatéralement à la nomination d'un «gouvernement» à Sanaa, occupée par le mouvement armé. Cette mesure «détruit toute chance de dialogue et de paix», a souligné le président Hadi depuis Aden, grande ville du sud du Yémen où il est arrivé récemment de son exil en Arabie saoudite. Elle confirme que les «miliciens (Houthis et leurs alliés, les partisans de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, ndlr) persistent à vouloir répandre le chaos et les destructions».

GRANDE-BRETAGNE

Le Luxembourg fustige Londres sur le Brexit

LES BRITANNIQUES, qui ont choisi de se séparer de l'UE, ne peuvent pas «avoir le beurre et l'argent du beurre», a affirmé le Premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel dans une interview. «Ils veulent le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière et pas les autres trucs. Non, il y a des valeurs fondamentales en Europe qui sont indissociables. Pas de 'cherry-picking' (menu à la carte)», a estimé le dirigeant du Luxembourg, pays membre fondateur de l'Union européenne, dans un entretien réalisé lundi soir.

INDE

Deux soldats tués près de la frontière pakistanaise

DEUX soldats indiens ont trouvé la mort hier dans une attaque contre une base militaire dans le nord du pays, à proximité de la frontière pakistanaise, a indiqué un responsable de la police. «Trois à quatre extrémistes sont entrés dans un quartier général de l'armée à Nagrota (en périphérie de la ville de Jammu) et ont tiré en direction du mess des officiers. Deux officiers ont été tués et les échanges de tirs continuent», a souligné un haut gradé de la police sous couvert d'anonymat.

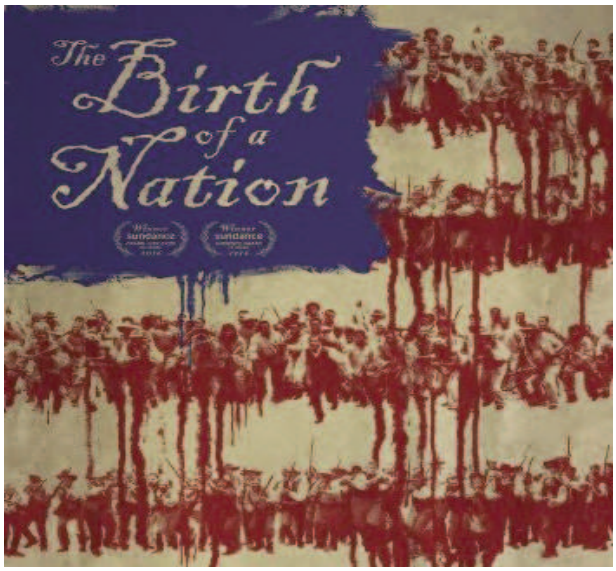

LE JEUNE
INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Ligue1 #Tebboune
Sahara #الجزائر #Khadra #sellal #usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info
sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Une ouverture avec Nat Turner

Pour lancer la septième édition du Festival international du cinéma d'Alger, demain, jeudi 1er décembre, au Mouggar, à 19h, le comité d'organisation a opté pour le film américain The Birth of a Nation de Nate Parker, un biopic qui passe hors compétition.

En projetant The Birth of a Nation (La naissance d'une nation) lors de son inauguration, le Festival international du cinéma d'Alger confirme sa propre caractéristique : la présentation du film politique et/ou engagé. Quoique l'esclavage soit aboli aux USA et dans le monde, le thème du long métrage, écrit et réalisé par Nate Parker (également acteur dans son film), demeure d'actualité. Il l'est aussi bien dans l'intérêt porté à l'histoire que dans la condition humaine, en particulier celle des Afro-américains. Dans The Birth of a Nation (genre historique et dramatique), son auteur – première réalisation du comédien Nate Parker – rapporte l'histoire de Nat Turner, un esclave afro-américain né en 1800 et mort pendu en 1831. Cet homme a dirigé une révolte sanglante et extrêmement violente en août 1831.



Il est décrit à l'époque comme un criminel sanguinaire. Il sera capturé dans son comté de Southampton en Virginie, jugé et condamné à mort. Son action révolutionnaire a malheureusement mené les autorités à voter des lois encore plus restrictives envers les esclaves. Pour faire ce film, le réalisateur a investi 100.000 dollars de son propre compte, car ce projet lui tient particulièrement à cœur. Il a également souhaité le porter effectivement à l'écran depuis 2009, date à laquelle il a commencé à en écrire le script. Il a confié que « ça a été un processus solitaire, il m'est même arrivé de penser que je n'en verrais jamais le bout, mais cela fait partie du prix à payer lorsqu'on veut non seulement réaliser un film mais également faire bouger la société ». Il a également précisé que Nat Turner est une sorte de version afro-américaine de William Wallace, le personnage-héros de Braveheart de Mel Gibson qui a uni ses compatriotes écossais contre l'oppresseur à l'époque où tout le monde pensait que c'était impossible. Nat Parker a grandi en Virginie, non loin de l'endroit où Nat Turner a mené son insurrection, mais il n'a jamais entendu prononcer son nom à l'école : « J'ai entendu parler de lui à travers des murmures et par les membres de ma famille. C'était comme si on essayait de conjurer l'esprit même de la rébellion. Ce n'est qu'à l'université, où j'ai étudié l'histoire afro-américaine, que j'ai réellement appris qui il était. Je me suis alors demandé comment il était possible que j'ignore son histoire alors qu'elle s'était déroulée à deux pas de chez moi ». Le scénario de The Birth of a Nation sera écrit sur la base de la lecture de plusieurs livres, notamment The Rebellious Slave: Nat Turner in American Memory du professeur d'histoire Scot French.

Après sa sortie, ce film sera deux fois primé au Sundance film festival 2016 (USA): Grand Prix du Jury, Prix du Public.

M. Rediane

PROJETS DE SERVICES ET D'INDUSTRIE CULTURELS

L'autre moyen de croissance

LE MINISTRE de la Culture Azzedine Mihoubi a fait savoir, ce lundi 28 novembre à Naâma, que plusieurs projets de services et d'industrie culturels étaient en phase de lancement et pouvaient constituer un moyen de croissance du PIB. En marge d'une visite d'inspection dans plusieurs monuments et sites culturels de la wilaya, le ministre a indiqué que « plusieurs projets en phase de lancement dans le domaine de l'industrie et des services culturels peuvent constituer un autre moyen de croissance du PIB et une opportunité pour les hommes d'affaires et les entreprises privées, de découvrir et d'investir le champ culturel et concrétiser des résultats au profit de l'économie nationale ». Il s'agit, selon le ministre, « des projets de studios et de laboratoires cinématographiques, de groupes d'impression, de musées, de maisons d'édition et autres. Des contacts ont lieu avec les wilayas pour faciliter les mécanismes de concrétisation de ces projets ». M. Mihoubi a insisté sur l'importance de protéger et réhabiliter les monuments historiques afin de les sécuriser et les transformer en monuments à même de contribuer à la promotion du tourisme culturel. Dans ce contexte, le ministre a souligné la nécessité pour « les associations d'intervenir sur le terrain et de s'engager à protéger et gérer ces monuments historiques selon un



cahier des charges défini en collaboration avec des institutions relevant de l'Etat ». La société civile est un support important pour les institutions du secteur en matière de valorisation des vieux Ksours, a-t-il fait valoir. Le ministre a affirmé que les gravures rupestres de Naâma nécessitaient « un travail d'entretien exceptionnel et de réhabilitation à travers des recherches complémentaires, et davantage de lectures académiques de ces gravures rupestres qui prouvent la présence de l'homme ». Il a mis l'accent sur la nécessité de préserver et de protéger le patrimoine culturel algérien, qu'il soit matériel ou immatériel, à l'instar des vestiges de Naâma qui feront l'objet d'une recherche approfondie par le biais du centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH). Une carte nationale de tous les sites archéologiques et historiques à travers le territoire national sera établie. Le Ksar Moghrar Tahtani (construit depuis plus de six siècles) a été la première station de la visite de M. Mihoubi qui s'est également rendu dans la zaouia du cheikh leader de la résistance dans le sud, Cheikh Bouamama, construite en 1881. Il a annoncé que le palais de Tiout, construit au 15e siècle et qui a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration en 2003, 2008 et 2013 sera bientôt classé patrimoine national. Lors d'une halte à la salle de cinéma Imzi, à Ain Sefra, le ministre a jugé impératif d'inscrire cette structure parmi celles gérées par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI). Ainsi Naâma sera porté sur la liste des wilaya où seront projetées les nouvelles productions cinématographiques. Le gouvernement envisage de promouvoir le rôle du cinéma dans la vie sociale et dans le cadre de cette démarche, des avancées ont été réalisées dans le processus de récupération et d'aménagement des salles de projection outre la révision du financement des œuvres cinématographiques qui sera dirigé à l'avenir vers les productions à coût moindre tels les courts métrages et les films documentaires, a poursuivi M. Mihoubi.

APS

SORTIR

SYMPHONIE
Ouverture du 8e Festival international de musique symphonique à Alger. Opéra national Boualem-Bessaih. 18h30.
Aujourd'hui, mercredi 30 novembre avec avec l'Orchestre symphonique algérien sous la direction de Amine Kouider: participation de la soprano algérienne Amel Brahim-Djelloul, du baryton français Thomas Dolié. Hommage à la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba, au compositeur italien Ennio Morricone, à l'auteur Mahboub Bati.
Festival jusqu'au dimanche 4 décembre. Accès: 300 DA.
Jeudi 1er décembre: Afrique du Sud, Japon, Syrie, Tunisie
Vendredi 2.
- Espagne: La Ritirata avec Josetxu Obregón, violoncelle baroque, Pablo Zapico, guitare baroque et David Mayoral à la percussion. Danses baroques et paysages sonores de la Cour espagnole.
- Autriche: L'Ensemble Grazer Salonorchester. Et le mercredi 30 novembre, 17h, Théâtre de verdure de Timimoun. Wolfgang Amadeus Mozart, Robert Stolz, Max Steiner, Anselm Schaufler, Johannes Brahms, Johann Strauss…
- France: L'Orchestre de L'opéra de Massy sous la direction du violoncelliste Constantin Rouits. Avec la soprano Estelle Béréau, le ténor David Tricou, le baryton Marc Souchet, la mezzo-soprano Hélène Delalande.

THEATRE
11e Festival national du théâtre professionnel, jusqu'au vendredi 2 décembre. Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, Alger. 15h & 19h. Spectacles suivis de débats. Aujourd'hui, mercredi 30 novembre: Djelloul El Fehaimi du T. R Béjaïa. / Le roi et le renard du T. R Sidi Bel Abbès.

CINEMA
7e Festival culturel international du cinéma d'Alger (film engagé). Du jeudi 1er au jeudi 8 décembre. Salle El Mouggar. Huit longs métrages, neuf documentaires de 21 pays, deux films hors-compétition. Séances-débats avec les cinéastes le lendemain des projections à la Cinémathèque d'Alger. Ouverture avec The Birth of a Nation (fiction, USA, 110 mn). 19h.

KORA
Kora Jazz (jazz Afrique) en concert. Jeudi 1er décembre. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Abdoulaye Diabate au piano, Moussa Sissokho aux percussions, Yakoubha Sissokho à la kora.

ANDALOU
L'association culturelle musicale El Djazira d'Alger en concert. Orchestre sous la direction de Ayoub Dziry. Le vendredi 9 décembre. Ibn Zeydoun, Alger.19h. Au programme: Nouba h'cine intégrale, deux suites hawzi et aaroubi interprétées par Chanez Haminoumna Kouaci et Hiba Zahri.

MATIERE
Exposition L'art et la matière avec des artisans créatifs des 4 coins d'Algérie. Du samedi 3 au samedi 10 décembre. Hôtel Sofitel d'Alger, de 13h à 19h. Peinture, peinture sur verre, céramique, bijouterie, art culinaire, calligraphie…

CONTE
Spectacle Le prince de Timbouctou avec la conteuse Sihem Kennouche. Le samedi 17 décembre. 18h. Ibn Zeydoun, Alger. Tragédie d'un prince de Tombouctou, un périple conçu et raconté par Sihem Kennouche, mis en valeur par le chant (genre gnawi) des Wasfane (ancienne appellation donnée aux hommes de couleur à Constantine).

17E JOURNÉES MÉDICOCHIRURGICALES

Mise en garde contre la consommation excessive d'antibiotiques

DES MÉDECINS spécialistes ont mis en garde à Alger, contre la consommation excessive d'antibiotiques qui favorise le développement de résistances bactériennes.
«La prescription excessive d'antibiotiques par les médecins altère la santé du malade, car elle favorise le développement de résistances bactériennes», a averti le professeur en maladies infectieuses à l'Etablissement public hospitalier de Batna (EPH), Rabah Aït Hamouda qui intervenait lors des 17e journées médicochirurgicales, organisées par le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP).
Il a ajouté que la résistance bactérienne aux antibiotiques est un phénomène contre lequel l'OMS a déjà mis en garde. Concernant les virus récemment apparus comme Zika, le spécialiste a assuré que l'Algérie était «en mesure d'y faire face» en cas de leur apparition, rappelant, à cet effet, le plan de prévention mis en place par le ministère de la Santé. Le représentant du SNPSSP, Mohamed Youcef, a mis l'accent sur l'importance de promouvoir la formation continue au profit de plus de 12.000 spécialistes de la santé publique, pour mieux s'adapter aux développements enregistrés dans le domaine médical.
Le Dr Nacer Guerim, conseiller chargé de la coordination entre les partenaires sociaux au ministère de la Santé, a affirmé la disponibilité du ministère à appuyer la formation continue pour permettre aux spécialistes d'améliorer leurs connaissances. Revenant à la revendication de certains syndicats du secteur inhérente à la retraite proportionnelle, l'intervenant a estimé qu'il s'agissait d'»une revendication illégitime», arguant que la mise d'un médecin à la retraite à l'âge de 50 ans «est une perte pour l'Etat et le malade».

Ouverture du service anticancéreux du CHUOran au 2ème trimestre de l'année 2017

Le service anticancéreux du Centre Hospitalo-universitaire d'Oran sera opérationnel au 2e trimestre de l'année 2017, a annoncé son directeur général, Bouhadjar Benali, lors des 3èmes Journées internationales d'oncologie médicale.

Ce service sera doté de deux accélérateurs linéaires, en plus de deux services d'hospitalisation au niveau du CHUOran, a annoncé M. Bouhadja, qui a annoncé également l'ouverture d'un service de médecine nucléaire pour la lutte contre le cancer, une structure importante au niveau du service de radiothérapie.
Le service oncologie du CHUOran sera renforcé par de nouveaux locaux pour l'activité oncologique, a-t-il ajouté à l'adresse de l'assistance formé de différents spécialistes intervenant dans la prise en charge du cancer du sein et de l'ovaire.
Le doyen des oncologues algériens, président conseil pédagogique au CHUO, Pr Djillali Ouafi qui a évoqué l'importance des thèmes retenus lors de cette manifestation que sont le cancer du sein au stade précoce, le cancer de l'ovaire, le PNC (plan national de cancer) et les RCP(réunions de concertations pluridisciplinaires) a insisté sur l'importance de la décentralisation mettant en avant les avancées enregistrées dans certaines wilayas de l'ouest du pays à raison de 4 à 5 oncologues par wilaya. Pour sa part Professeur



Messaoud Zitouni Coordonnateur National du plan cancer a annoncé l'entame de l'organisation des services dans les zones pilotes dont Annaba et Bejaia, du dépistage du cancer du colon. Le cancer du sein représente le premier cancer chez la femme en Algérie (15,5 % des cancers û Oran 2005) avec une incidence de 21,4 / 100 000.
Le cancer du sein au stade précoce représente une proportion assez importante des cancers du sein et sa bonne prise en charge thérapeutique est capitale permettant de fait et dans certains cas des guérisons. Le volet de la prévention en général et de dépistage en particulier est aussi essentiel.
Le cancer de l'ovaire, pathologie rare mais grave connait en plus du caractère primordial de la chirurgie, des avancées récentes dans les traitements systémiques, selon les praticiens.

Les gestionnaires et professionnels de la santé appelés à améliorer le service public

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis l'accent sur l'importance du rôle des gestionnaires et des professionnels du secteur de la santé dans l'amélioration du service public.
Présidant une rencontre d'évaluation du secteur de la santé de onze wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, le ministre a rappelé l'impact du gestionnaire dans le bon fonctionnement de l'établissement hospitalier, soulignant que celui-ci doit veiller sur la bonne prise en charge du malade en terme de disponibilité du médecin et des médicaments.
Dans ce contexte, Abdelmalek Boudiaf a insisté sur la nécessité de changer les mentalités dans la gestion des établissements hospitaliers en vue d'atteindre des objectifs d'efficacité du système de santé par une évaluation du travail et du rendement.
Ces objectifs, a-t-il soutenu, doivent concrétiser efficacement les efforts déployés par l'Etat en vue de réhabiliter et accompagner le secteur. Il a estimé que le nouveau code de la santé relancera le système sanitaire tout en préservant le droit à la gratuité des soins.
Le ministre a appelé les gestionnaires et les cadres du secteur des wilayas de l'Ouest et Sud-Ouest à élaborer des programmes d'action prenant en définissant les priorités pour concrétiser les objectifs généraux du système de santé. Il s'agira d'exploiter les moyens disponibles et d'opérer une complémentarité réelle entre les secteurs public et privé assurant une prise en charge optimale des malades là où ils se trouvent.
Par ailleurs, le ministre a appelé à recourir dès l'année 2017 à un système d'information hospitalier reposant sur l'informatique pour relever le challenge de la modernisation de la gestion, de la rationalisation de l'acte sanitaire et de la maitrise des technologies modernes. Dans ce contexte, il a proposé l'organisation de sessions de formation au profit des professionnels du secteur.
M. Boudiaf a ensuite abordé plusieurs axes liés à l'accueil, à la prise en charge, aux consultations extérieures, à la permanence médicale spécialisée, mettant l'accent sur la nécessité de former des professionnels pour l'accueil des malades et leur orientation.
Il a également suggéré à ce que certaines consultations soient assurées au niveau des établissements hospitaliers pour réduire la tension sur les centres hospitalo-universitaires et afin que ces derniers se consacrent plus à la recherche scientifique et cognitive.
Après avoir suivi une projection vidéo d'une intervention chirurgicale effectuée à Saïda par un staff médical relevant du CHU de Sidi Bel Abbès, le ministre a insisté sur l'importance du jumelage entre établissements de la santé. Cette démarche a contribué efficacement à prendre en charge localement des actes médicaux et à faire éviter aux malades des déplacements vers d'autres CHU du pays.

LE CENTRE ANTI CANCER ENTRERA PROCHAINEMENT EN SERVICE

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé la mise en service prochaine du centre anti-cancer (CAC), réalisé dans la wilaya de sidi bel Abbes. Le ministre a indiqué que les travaux de réalisation de ce CAC ont été achevés selon les normes internationales et qu'il sera doté de tous les moyens nécessaires garantissant une meilleure prise en charge des malades (personnel, praticiens, paramédicaux et équipements).
M. Boudiaf a ajouté, dans ce sens, que les équipements nécessaires ont été acquis pour la mise en service de ce centre, notamment les accélérateurs qui seront mis en service après des tests.
Le ministre a insisté sur l'encadrement de ce centre à caractère régional par un staff médical formé sur l'exploitation des équipements de technologies de pointe permettant de suivre le malade sur internet. Le ministre a présidé, lors de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, les travaux d'une rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé de 11 wilayas dans l'ouest et le sud-ouest du pays.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

-3èmes Journées Internationales d'Oncologie Médicale d'Oran - 25 au 27 novembre 2016 à Oran
-8ème congrès National de la Société Algérienne de Transplantation d'Organes (SATO) - 2 et 3 décembre 2016 à Alger
-31ème congrès de la Société Algérienne d'Ophtalmologie - 1er au 3 décembre 2016 à Alger
-17èmes journées de gastro-entérologie d'Afrique francophone - 15 au 17 décembre 2016 à Alger
-Congrés de la Société Algérienne de Cardiologie - 16 au 18 décembre 2016 à Alger
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran
-24ème Congrès de la Société algérienne de chirurgie le 20 novembre à Oran
La 24e édition du Congrès de la Société algérienne de chirurgie se tiendra le 20 novembre prochain à l' EHUO du 1e Novembre d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation scientifique coïncidera avec le 16ème congrès de l'Association de chirurgie endoscopique pour la Méditerranée et le Moyen-Orient (MMESA), a-t-on indiqué en signalant la participation de plusieurs sociétés à l'instar de l'Académie française de chirurgie. Les thèmes retenus s'articulent autour du cancer du bas rectum, des urgences abdominales, de la chirurgie mini-invasive en gynécologie, et de la chirurgie hépatobiliaire. Les travaux se poursuivront jusqu'au 23 novembre avec l'animation de plusieurs ateliers de formation aux techniques chirurgicales de pointe, telles celles faisant appel à la robotique pour le traitement des patients souffrant des pathologies citées.

SUITE À L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP

LES PLEINS POUVOIRS DU PRÉSIDENT ÉTATS-UNIEN ?

Par Jean-Claude Paye

Depuis l'élection de Bush père, la fonction de président des États-Unis a considérablement évolué. Alors que jusque-là, il s'agissait surtout de nommer 40 000 hauts-fonctionnaires, il s'agit désormais d'utiliser l'exécutif sans avoir à rendre de compte à quiconque. Lorsqu'il promulgue de nouvelles lois, le président a la possibilité d'en modifier le sens à son profit. En outre, la « théorie de l'exécutif unifié » décourage de Congrès de se mêler des décisions du « commandant en chef ». Le rôle du parlement se borne désormais à voter le budget.



Après des élections états-uniennes, dont les résultats ont créé la surprise chez la plupart des observateurs, le moment est opportun de rappeler de quels pouvoirs réels dispose ce président. Suite à cet évènement, opposé à leurs attentes, de nombreux « analystes », après avoir fait une campagne unilatérale contre Donald Trump ont tenté de se rassurer, en stipulant que les prérogatives du président des États-Unis sont strictement limitées par la Constitution et que, ainsi, celui-ci « n'a pas tous les pouvoirs » . Cette perception d'une séparation rigoureuse des pouvoirs aux États-Unis pourrait s'appuyer sur le fait que, contrairement aux membres de l'Union européenne, l'institution parlementaire est formellement valorisée.

VALORISATION DE L'IMAGE DU POUVOIR LÉGISLATIF ÉTATS-UNIEN

En opposition aux pays membres de l'Union européenne, l'institution parlementaire apparaît davantage mise en avant. Ainsi, des membres du Congrès peuvent être directement associés aux négociations d'accords commerciaux de portée internationale. À l'inverse, les Parlements nationaux européens et celui de l'UE interviennent seulement en phase finale d'accords comme celui du CETA, uniquement pour ratification. Cette dernière prérogative n'était d'ailleurs pas prévue. Après quatre ans de négociation, elle résulte, afin de donner une légitimité à un texte contesté, d'un changement de statut en juillet dernier, le passage d'un accord commercial simple à un accord mixte .

Un exemple en matière de coopération pénale permet également de saisir la différence entre les États-Unis et les pays membres de l'Union européenne. Les accords d'extraditions signés en 2003, entre l'UE et les USA, ont été négociés en toute autonomie par l'Office européen de police, sans avoir besoin de l'avis du Parlement européen, ni de la ratification des Parlements nationaux. Malgré des négociations sous le sceau du secret, les citoyens européens ont finalement pu avoir connaissance du texte, car une partie du document a dû être déclassifié, afin d'être signé par le Congrès états-unien .

Rappelons également que, tous les quatre ans, les dispositions provisoires du Patriot Act doivent rituellement être renouvelées par le Congrès, même si elles se réduisent actuellement à deux mesures, les autres étant devenues permanentes.

DÉVALORISATION PERMANENTE DES PARLEMENTS EUROPÉENS

Les États membres de l'Union européenne ont, au contraire, adopté une démarche de dévalorisation systématique de l'institution parlementaire. Au niveau du processus législatif national, il s'agit, pour le gouvernement, de montrer qu'il passe en force. En France, l'exécutif peut utiliser la procédure accélérée qui permet de réduire le débat parlementaire, en imposant un seul passage par Chambre. De manière plus radicale encore, le gouvernement peut recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour faire adopter une loi, sans passer par le vote du Parlement. Cette procédure a été utilisée 85 fois depuis 1958 et déjà 5 fois par le gouvernement de Manuel Valls. Ces procédures, de contournement des Chambres ou d'évitement de tout débat parlementaire, sont utilisées alors que le pouvoir législatif ne manifeste aucune velléité de résistance. L'objectif gouvernemental n'est donc pas de surmonter une opposition, mais de montrer, non pas aux parlementaires qui ont acceptés depuis longtemps de jouer un simple rôle d'enregistrement de décisions prises ailleurs, mais aux populations que, selon la formule de Boris Eltsine lui-même : « Un bon Parlement est un Parlement qui vote les lois et ne fait pas de politique ». Il s'agit de faire accepter aux citoyens que la structure de l'État national n'est plus un cadre de prise de décision, mais un lieu de ratification de politiques émanant de la superpuissance états-unienne et de ses organisations internationales. L'exhibition et la ritualisation, de la soumission des parlementaires aux impératifs de l'exécutif et des instances internationales, forment une image, à laquelle les populations sont conviées à s'abandonner.

UNE IMAGE DE PUISSANCE ADÉQUATE À LA STRUCTURE IMPÉRIALE

Contrairement aux États de l'ancien continent, l'institution parlementaire US est sous les feux des projecteurs. Elle a une fonction d'icône de la souveraineté états-unienne, à usage interne, mais, aussi et surtout, externe. Il s'agit d'abord d'indiquer aux États subalternes, que seuls les États-Unis restent un État au sens plein du terme, conservant une structure intacte, garante d'un pouvoir souverain fondamental, celui de la « nation américaine », auquel les autres pays doivent allégeance. Ce qui explique que, contrairement à la plupart des nations de l'ancien continent, le Congrès garde un rôle formel incontournable

La spécificité états-unienne résulterait ainsi dans le caractère exceptionnel de ses institutions, dans le fait que celles-ci ne seraient pas formellement soumises aux réformes que les USA ont imposées aux autres États, comme la liquidation du pouvoir judiciaire et l'affaiblissement du Parlement. Le commandement sur la structure impériale suppose l'édification iconique de indépendance de l'État US par rapport aux structures internationales que le pouvoir états-unien a lui-même installées. Cette image d'une institution parlementaire états-unienne omniprésente et formellement valorisée a pu laisser penser à certains observateurs que les pouvoirs du Président sont contrôlés par le pouvoir législatif et strictement limités par la Constitution. Cependant, la puissance du pouvoir législatif est déjà tempérée par la loi fondamentale elle-même qui donne des prérogatives exceptionnelles au Président, en lui accordant un droit de veto sur la production législative.

LES « SIGNING STATEMENTS » PRÉSIDENTIELS

Surtout, les actes du pouvoir législatif peuvent être facilement minorés par de l'utilisation des « Signing Statements », permettant de renverser le caractère contraignant de la loi vis-à-vis de la fonction exécutive. La déclaration présidentielle, jointe à l'acte de promulgation de la loi, a généralement pour effet de modifier substantiellement cette dernière.

Depuis Ronald Reagan, s'est installée la tradition d'une suite ininterrompue de déclarations présidentielles interprétatives, de la légalité et de la constitutionnalité, des lois proposées à la signature du chef de l'État. Cette procédure autorise le Président à émettre des réserves sur le texte et lui permet de ne pas appliquer loyalement les lois qu'il a lui-même promulguées. Ainsi, c'est lui qui fixe les conditions et le contexte dans lesquels il est susceptible d'appliquer certaines dispositions législatives. Cette procédure a été largement utilisée par les présidents H.W. Bush, B. Clinton et surtout G. W. Bush. Le président Obama n'a pas été en reste. Par exemple, en apposant sa signature au National Defense Authorization Act, le 31 décembre 2011, il déclara que son administration « interprétera et appliquera les dispositions décrites ci-dessous de manière à préserver la flexibilité dont dépend notre sécurité et de maintenir les valeurs sur lesquelles est fondé ce pays » . Il s'est opposé à l'obligation légale de détenir militairement les terroristes étrangers, ce qui limiterait la « flexibilité » de l'action de l'exécutif. Au nom de « la séparation des pouvoirs » qu'il conçoit comme stricte indépendance de la fonction exécutive vis-à-vis de l'institution parlementaire, il défend le choix administratif de maintenir les prisonniers, par exemple, dans des camps « offshore » de la CIA. Ici, la primauté ne réside plus dans le texte législatif, mais dans l'initiative présidentielle.

UN RENVERSEMENT DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS

Ainsi, Obama, de par l'utilisation de la procédure des « Signing Statements », renverse le principe de séparation des pouvoirs, ce mode d'organisation issu des Lumières. Pour Montesquieu, l'objectif poursuivi est d'empêcher la concentration de la puissance politique en une seule autorité. Pour ce faire, les pouvoirs s'équilibrent et se limitent mutuellement. Au contraire, la séparation des pouvoirs, telle que la conçoit le président états-unien, opère un clivage dans l'exercice de la puissance étatique, de manière à ce que le législatif ne puisse pas exercer de contrôle sur l'exécutif. Pour le pouvoir exécutif US, il s'agit de rétablir la primauté de la décision par rapport à la norme et d'affirmer qu'il n'est pas strictement tenu par les lois émanant de l'institution législative. Dans ce contexte, la séparation des pouvoirs devient absence de limite posée à l'action présidentielle.

L'utilisation des « Signing Statements » est devenu un fondamental états-unien. Le président Reagan y a eu recours 250 fois durant son double mandat présidentiel. H.W. Bush continua cette pratique à 228 reprises. Le président démocrate Bill Clinton ne fût pas en reste en utilisant 381 « Signing Statements ». Le président George W. Bush prolongea la tradition, d'une manière un peu plus limitée, en signant 152 commentaires portant sur les lois soumises à sa signature. Les déclarations signées des présidents, en rapport aux textes législatifs qui leur sont soumis, contiennent à la fois des commentaires sur la légalité ou la constitutionnalité des dispositions légales et des oppositions au contenu de certains articles. Le pourcentage d'objections présidentielles est variable. Chez George W. Bush, il a porté sur 78 % des lois promulguées durant ses deux mandats. Quant à Barack Obama, après avoir fait part de son opposition à cette procédure durant sa première campagne électorale présidentielle, il l'utilisa, à son tour, à 33 reprises. En ce qui concerne la future présidence de Donald Trump, rien ne l'empêchera de s'inscrire dans la voie tracée par ses prédécesseurs et d'avoir recours à cette pratique limitative du contrôle des Chambres sur l'action présidentielle, en lui permettant ainsi de ne pas être soumis à certaines dispositions de lois que les présidents antérieurs ont signées en émettant des réserves ou que lui-même aura promulguées, en recourant également à des « Signing Statements ».

J-C. P.

BASKETBALL/TOURNOI DE QUALIFICATION À LA FIBA AFRICA CHAMPIONS CUP:

Le GS Pétroliers rate la qualification

EN TÊTE durant tout le match, les Pétroliers ont très mal géré les dernières possessions du match laissant filer une qualification qui leur tendait les bras. Le deuxième club qualifié de la Zone 1, est le Club Africain de Tunisie qui avait assuré sa qualification en remportant ses deux premiers matchs face à l'AS Salé (75-73), et le GS Pétroliers (72-64).Ce tournoi de qualification de la zone 1 a enregistré la participation de quatre clubs: GS Pétrolier, Club Africain, AS Salé et le Chabab Rif Al-Hoceïma. Six clubs ont déjà composté leur billet pour le tournoi final prévu en Egypte: Al-Ahly (Egypte), City Oilers (Ouganda), Kano Pillars et Customs (Nigeria), Primeiro de Agosto et Recreativo do Libolo (Angola).

RAFLE/COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS/DAMES):

30 triplettes engagées dans la 23e édition

TRENTE (30) TRIPLETTES de rafle, (19 messieurs et 11 dames) seront engagées dans la 23e édition de la Coupe d'Algérie, qui se déroulera les 1 et 2 décembre 2016 à la salle omnisports de Bordj El Bahri (Alger), a appris l'APS lundi auprès des organisateurs. Les participants à cette compétition sont issus de neuf wilayas : Alger, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Chlef, Sétif, Skikda, Batna, Biskra et Ouargla. Avec six triplettes engagées chez les messieurs et quatre autres chez les dames, la wilaya d'Alger sera la plus représentée dans cette 23e édition de la coupe d'Algérie de rafle. Une réunion technique précédera le tirage au sort et la cérémonie d'ouverture, prévue jeudi, à partir de 17h00. Le début de la compétition est prévu juste après, et se poursuivra jusqu'à minuit. Les qualifications reprendront vendredi, de 8h00 à 18h00, alors que les finales auront lieu entre 18h00 et 18h30.

BOXE /TOURNOI DE PRÉSÉLECTION

Plus de 50 pugilistes attendus à Tlemcen

PLUS DE 50 pugilistes représentant différentes ligues prendront part au tournoi national de présélection de boxe (seniors), prévu du 2 au 5 décembre à Tlemcen, a-t-on appris de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Cette manifestation sportive du noble art, organisée par la FAB en collaboration avec la wilaya de Tlemcen, regroupera les meilleurs éléments qui se sont illustrés cette saison sur le plan national. L'objectif de ce tournoi, selon le président de la FAB, Nabil Sadi, est de prospecter de nouveaux talents pour renfoncer la sélection nationale seniors devant participer aux Jeux de la solidarité islamique, prévus en mai 2017 à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan et donner un volume de compétition pour ces jeunes boxeurs.

HAND/CAN-2016 DAMES (GR. A - 1RE JOURNÉE):

Victoire du Sénégal devant la RD Congo (28-22)

LA SÉLECTION féminine sénégalaise de handball s'est imposée face à son homologue de la RD Congo sur le score de 28 à 22 , en match comptant pour la première journée du groupe A de la coupe d'Afrique des nations. Le premier match de la CAN-2016, disputé lundi matin, a vu la victoire de la Tunisie (tenante du titre) devant la Guinée (34-22).

Plusieurs activités sportives pour célébrer la journée mondiale des handicapés

La fédération algérienne handisport (FAH) et la Ligue algéroise spécialisée (LAH) ont initiées conjointement, pour le 2 et 3 décembre, un programme d'activité sportive pour célébrer la journée mondiale des personnes handicapées coïncidant avec la date du 3 décembre de chaque année, a appris l'APS mardi auprès de l'instance sportive nationale.

Le programme arrêté par les deux organisateurs comprend une exposition des trophées, médailles et matériel handisport qui aura lieu les 2 et 3 décembre, dans un stand spécial, qui sera implanté au Palais de la culture. La ministre de la Solidarité nationale, de la famille, et de la condition de la femme, Mounia Meslem devrait inaugurer l'exposition en présence de quelques autres ministres dont celui de la jeunesse et des sports, M. El Hadi Ould Ali, a indiqué la même source.»L'exposition qui s'étalera sur deux jours permettra au grand public de prendre connaissance des différents distinctions obtenues par le handisport algérien, ainsi que de l'importance du matériel spécifique pour l'autonomie de l'handicapé, et l'avancée qu'a connu la handisport algérien», précise-t-on. La journée du 3 décembre sera aussi consacrée à la compétition, avec l'organisation de plusieurs tournois en handi-basket, goal-ball, football inadaptés, des disciplines qui sont assez développées en Algérie. Les compétitions auront lieu à partir de 9h30 à l'école supérieure de la protection civile d'El-Hamiz (Alger).En parallèle à ces activités, la ville de Boufarik abritera un marathon et une course sur fauteuils roulant, le 3 décembre. Quelques 70 concurrents des ligues de Médéa et Blida sont annoncés pour prendre part à la course qui prendra le départ, le matin, du centre de la ville de Boufarik pour arriver au centre-ville de Blida.

«C'est un riche programme qui sera proposé aux présents pour célébrer la journée mondiale des personnes handicapées, surtout que le sport est un moyen incontournable et efficace pour l'insertion sociale de cette frange de la société. Notre souci est d'associer un maximum d'athlètes dans un espace convivial», a expliqué le secrétaire général de la Fédération algérienne handisport (FAH), Karim Noui. La journée mondiale des personnes handicapées avait été proclamée le 3 décembre 1992 par les Nations Unies, afin de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale, politique et sportive des personnes handicapées.»Par ailleurs, cette journée mondiale est l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés : tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits», a tenu à rappeler M. Noui, ajoutant que «le respect de cette dignité due à chaque personne, valide ou non, implique la reconnaissance de droits fondamentaux comme l'éducation ou l'accès au travail».



PROGRAMME DES FESTIVITÉS :

Vendredi et samedi (2/3 décembre 2016): Exposition des trophées et matériel handisport au Palais de la culture (Stand Spécial)
Vendredi 2 décembre 2016: à Boufarik:
09h00 : départ du marathon et course en fauteuils roulant
Samedi 3 décembre 2016 : école supérieure de la protection civile (El-Hamiz):
09h30: match de Handi-basket: CRB El Harrach - Amal Alger
10h30: match goalball: Wifak Alger - Amal Alger
11h00: match football inadapté: Mostakbel Alger - Manar Alger
11h30: démonstration de judo visuels à Trisomique démonstration en hand-plongée
12h00: démonstration carting des voitures de course.

OULD ALI INVITE LES FÉDÉRATIONS À ÉVITER LES LACUNES CONSTATÉES

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a invité les fédérations concernées par l'organisation des manifestations internationales à disséquer les lacunes relevées et porter les correctifs nécessaires en vue des prochains rendez-vous en concertation avec les secteurs impliqués. Le ministre a présidé une réunion de la Commission nationale de préparation et d'organisation des manifestations sportives internationales en Algérie, axée sur les bilans et les perspectives présentés par les fédérations en charge du Concours International du saut d'obstacles, du Rallye d'Algérie «2ème Challenge Sahari International» et du Grand Tour d'Algérie de cyclisme 2017.Après avoir entendu les présidents des fédérations de sports équestres, cyclisme et sports mécaniques, le ministre a tenu à transmettre à la Fédération algérienne des sports Equestres les félicitations du Président de la République et du Premier ministre pour la bonne organisation du Concours international des sauts d'obstacles. Il a également tenu à encourager cette Fédération qui s'est vue confier par la fédération internationale l'honneur d'organiser en Algérie la finale du challenge mondiale sauts d'obstacles en 2017.Au cours des débats, le ministre a demandé que les bilans de ces manifestations sportives internationales portent également sur leur impact sportif tant sur les populations et les économies locales que sur le développement des disciplines concernées. Ould Ali s'est également félicité de l'apport des Wilayas dans l'accompagnement de ces grands rendez-vous sportifs tout en remerciant les représentants des secteurs pour leur disponibilité permanente et leur apport à la réussite de ces trois manifestations.

ARTS MARTIAUX/VO VIETNAM:

78 athlètes en stage de présélection début décembre à Alger

SOIXANTE-DIX-HUIT (78) ATHLÈTES de Vo vietnam prendront part à un stage de présélection les 1er et 2 décembre au Centre de regroupement et de préparation de Souïdania (Alger) en vue de «détecter les éléments les plus doués pour former les toutes premières sélections nationales» de la discipline, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM).»C'est la première fois que nous procédons de la sorte pour constituer nos différentes sélections nationales, des plus jeunes aux seniors», a indiqué le présidant de la FAAM, Djamel Taâzibt. Ce large éventail d'athlètes, bientôt appelés à entrer en regroupement à Souïdania, comporte en effet des candidats âgés de 12 ans à plus de 18 ans, répartis sur 10 catégories de poids, qui diffèrent suivant le sexe et la catégorie d'âge.»Les 78 athlètes en question sont les champions d'Algérie en titre dans leurs catégories respectives. Donc, en ne retenant que les meilleurs parmi eux à l'issue de ce stage de présélection, nous obtiendrons la crème des crèmes, qui sera la digne représentante des couleurs nationales», a expliqué Taâzibt. L'Algérie ambitionne en effet de prendre part aux prochains Championnats d'Afrique de Vo vietnam, prévus en 2017 dans un pays qui reste à désigner. L'organisation de cette compétition est cependant tributaire de la création d'une Confédération africaine de la discipline, indispensable au projet. La pratique du Vo vietnam en Algérie a débuté pendant les années 1970, mais de manière officieuse. Ce n'est qu'en 1987 qu'elle a intégré la Fédération algérienne d'aïkido et de sports assimilés, avant de devenir en 2001 une des disciplines constitutives de la Fédération algérienne des arts martiaux.

MC Alger : Attention le Rapid arrive...

Le Mouloudia d'Alger sortant d'une difficile victoire synonyme de qualification sur le fil du rasoir aux dépens d'une formation de palier inférieur, l'OM Arzew de la D3, pour le prochain tour de Dame coupe, aura fort à faire ce week-end en recevant son 12e homme, un adversaire nommé le Rapid de Relizane. Pas la peine de rappeler que le Doyen sera sur ses gardes face a une cylindrée qui a retrouvé des couleurs et reste sur une très bonne dynamique.

Le Rapid, qui s'est offert la peau des Canaris du Djurdjura pour sa dernière sortie en championnat avant de passer le cap de l'ES Mostaganem, est à prendre très au sérieux car sa venue à Alger ne s'inscrira point dans le simple cadre d'une visite de courtoisie mais bien pour prouver sa bonne forme retrouvée. Les Lions de la Mina, comme ils aiment bien se faire appeler dans leur région, sont sur une courbe ascendante et comptent bien aller encore de l'avant pour se mettre davantage au chaud avant l'arrivée de l'hiver. Rentrer indemne de ce périlleux déplacement à Bologhine pour voir les choses venir en toute sérénité, tel est l'objectif du coach Mouaz Bouakkaz, l'artisan principal de cette vitesse de croisière retrouvée par le Rapid. L'équipe affiche une solidarité sans faille et il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin dans cette opération de redressement. Les camarades de Zidane affichent une bonne forme ces derniers temps et veulent croire en leur capacité à déjouer les calculs du Doyen, appelé à se refaire une santé en championnat après sa défaite dans le derby algérois contre le CR Belouizdad. Le Doyen, qui n'a plus le droit à l'erreur sur son terrain, sait ce qui l'attend pour assurer et rassurer. Force est de reconnaître que ce ne sera guère pour lui une simple affaire sans son public et devant un adversaire en pleine confiance, décidé à accrocher à son tableau de chasse une autre grosses pointure du championnat national de Ligue 1 Mobilis. En homme averti et très déçu par la prestation de ses poulains, notamment en seconde mi-temps contre l'OM Arzew, le coach, qui s'est quelque peu ravisé dans ses choix pour cette rencontre en faisant appel à dix éléments au statut jusque-là, de substitut ne compte plus prendre un tel risque. L'entraîneur Mouassa avait d'ailleurs reconnu, à la fin de la rencontre, avoir pris un risque en procédant au changement de toute l'équipe. «Certains joueurs m'ont déçu. Ils devraient énormément travailler s'ils veulent reconquérir une place dans le dispositif. Ils ne doivent pas baisser les bras. Je sais que le fait d'être régulièrement sur le banc des remplaçants les a quelque peu affectés, mais ce n'est pas pour autant qu'ils doivent lâcher. Le Guelmi en revanche n'a pas omis de mettre en évidence certaines satisfactions, à l'image de Djemaouni, qui a débloqué son compteur de buts et la bonne prestation du défenseur centre Bouhenna, dont c'était la première titularisation. C'est le cas de le dire du jeune Chérif El-Ouazzani, auteur d'un but. Autant s'attendre donc à une reconduction de l'équipe type même si elle y a laissé des plumes face au CRB, avec un ou deux changements prêts. Le groupe semble décidé à rebondir et à redonner le sourire à son peuple en empochant les trois points mais aussi à rester en contact avec le haut du tableau, la meilleur des façons pour entrevoir le match retard contre le MO Béjaïa la semaine prochaine. Mais d'ici là, il faudra d'abord éviter de se faire écraser par le Rapid, qui viendra à Bologhine avec les freins lâchés.



S. S.

Galatasaray prêt à débourser 15 millions d'euros pour Brahimi

GALATASARAY (Div.1 turque de football) serait prêt à débourser 15 millions d'euros pour s'attacher les services de l'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi, dès le mercato hivernal, rapporte le site spécialisé turc Sporx lundi.Le directeur sportif du club turc Mehmet Ozbek a indiqué que «Brahimi constitue une priorité pour Galatasaray en prévision du mercato d'hiver et nous sommes prêts à mettre 15 millions d'euros pour l'enrôler», souligné la même source qui précise que cette offre ne devrait pas emballer la direction de Porto.L'intérêt de Galatasaray pour Barhimi intervient deux jours après celui affiché par son rival le Besiktas, dont les dirigeants auraient entamé des négociations avec les Portugais. Brahimi (26 ans) a fait de rares apparitions avec son équipe depuis le début de cet exercice alors qu'il était titulaire à part entière lors de ses deux premières années avec les ''Dragons''.Le joueur algérien, arrivé à Porto en 2014 en provenance du FC Grenade (Liga espagnole) avait déjà failli quitter le club en août, mais son transfert à Everton (Angleterre) était tombé à l'eau au dernier jour du mercato d'hiver.Le meneur de jeu algérien n'a pas été retenu pour le déplacement samedi soir à Belenenses (0-0) dans le cadre du championnat du Portugal.L'entraîneur du FC Porto Nuno Espirito Santo, a affirmé qu'il n'avait «aucun problème» avec Yacine Brahimi.»Les joueurs peuvent tous être une option pour moi. Je n'ai aucun problème avec Brahimi», a indiqué le coach des Dragons, interrogé sur la situation du joueur algérien.

LEICESTER : L'EFFET SLIMANI, DIFFÉRENCE DE 1.37 POINT

En dépit d'un parcours presque sans faute en Europe, Leicester City a du mal a vraiment lancer sa saison avec des résultats mitigés en Premier League et en Coupe. Après 13 journées de championnat, les Foxes ont gagné seulement trois matchs et ne comptent que deux points d'avance sur la zone de relégation. Malgré les difficultés de l'équipe, Islam Slimani a quand même réussi ses débuts en Angleterre après être arrivé comme le joueur le plus cher dans l'histoire du club, et avec des attentes encore plus grandes. En effet, avec l'attaquant algérien dans le onze entrant de Claudio Ranieri, Leicester City a gagné cinq de ses huit matchs cette saison, avec une moyenne de 2 points obtenus par match mais Sans Slimani dans le onze, Leicester a remporté seulement deux matchs sur douze disputés, avec une moyenne de seulement 0.63 point obtenus par match, une différence de 1.37 de moins. Quant aux statistiques de Slimani en dix matchs et toutes compétitions confondues, l'international algérien a inscrit cinq buts et délivré deux passes décisives en 703 minutes sur le terrain. Autrement dit, Slimani est directement impliqué dans un but chaque 100 minutes pour Leicester.

REVOILÀ NADIR BELHADJ À SEDAN

L'ANCIEN LATÉRAL gauche international algérien Nadir Belhadj, libre depuis son départ d'Al-Sadd (Div.1 qatarie de football) va s'engager cet hiver avec le CS Sedan-Ardennes, lanterne rouge de la division National(Div.3 française), a annoncé le président délégué du club Giles Dubois sur son compte Twitter. Belhadj (34 ans) a convaincu la direction du club de lui faire signer un contrat. Le joueur algérien avait porté les couleurs des «Sangliers» entre 2004-2007avant de rejoindre l'Olympique Lyonnais avec lequel il avait évolué pendant une saison. Après deux saisons passées en Angleterre (Portsmouth FC) Belhadj avait rejoint la formation d'Al-Sadd à l'issue du mondial 2010 disputé en Afrique du Sud. Avec ce club qatari, Belhadj avait décroché trois titres dont la Liguedes champions d'Asie en 2011.Belhadj avait annoncé en mai 2012 qu'il mettait un terme à sa carrière internationale (55 sélections/4 buts).

LIGUE 2: LE ROUMAIN CALIN ET NECHMA ARRIVENT À L'USMB ET À L'ASK

LE ROUMAIN Augustin Calin et Sofiane Nechma ont pris lundi leurs fonctions respectivement à la barre technique de l'USM Blida etde l'AS Khroub, pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis de football.Augustin Calin remplace le Palestinien Saïd Hadj Mansour alors que Nechma succède à Mohamed Bellachtar.Sofiane Nechma a mené le WA Boufarik à l'accession en Ligue 2 la saison dernière alors qu'Augustin Calin (43 ans), ancien international roumain (2 sélections)n'a jamais eu auparavant une expérience en tant qu'entraîneur.

COUPE D'ALGÉRIE : TIRAGE DES 16E ET 8E LE 4 DÉCEMBRE

LE TIRAGE au sort des 16e et des 8e de finale de la Coupe d'Algérie aura lieu le 4 décembre 2016 à partir de 17h 00. Les 16e de finale de la Coupe d'Algérie auront lieu les 15, 16 et 17 décembre 2016.
Voici par ailleurs les 32 clubs qualifiés pour les 16e de finale :
Ligue 1 Mobilis :
MC Oran, USM Alger, CR Belouizdad, ES Sétif, JS Saoura, CA Batna, JS Kabylie, CS Constantine, USM Bel Abbès, USM El Harrach, MC Alger, O Médéa, NA Husseïn Dey, RC Relizane
Ligue 2 Mobilis :
CA Bordj Bou Arréridj, USM Blida, ASO Chlef, Paradou AC, MC Saïda
Division nationale Amateur :
RCB Oued R'hiou, US Chaouia, US Béni Douala, MB Rouissat, USM Khenchela, USM Annaba, US Tébessa
Ligue Inter-régions :
FCB Frenda, Nasr El Fedjoudj, IS Tighennif, CRB Hennaya
Régionale 1 :
CAM Skikda
Régionale 2 :
DRB Staouéli

CR BELOUIZDAD (AFFAIRE BOUGUEROUA) : UNE DÉCISION SERA PRISE LA SEMAINE PROCHAINE

LA DIRECTION du CR Belouizdad se prononcera la semaine prochaine sur le cas de l'attaquant Adel Bougueroua, condamné dimanche à une amende de 50.000 DA pour «détention de stupéfiants destinés à la consommation».»Aucune décision n'a encore été prise à propos de ce joueur. La direction va se réunir la semaine prochaine soit après le derby face à l'USM Harrach pour trancher sur l'avenir de Bougueroua au CRB».Franchement, nous nous retrouvons devant une affaire qui n'a pas lieu d'être au vu de la situation difficile que traverse le club», a regretté le porte-parole du club algérois Karim Chetouf

ACHETER DES PRODUITS PÉRIMÉS À BAS PRIX: LE BON PLAN DANOIS



ACHETER à moindre coût des produits délaissés par la clientèle des supermarchés: voilà qui fait saliver les habitués de Wefood, une chaîne d'un nouveau genre installée à Copenhague.

Après une première boutique à Amager, une île de la capitale danoise, l'association Wefood a ouvert une succursale dans le quartier branché de Nørrebro, haut-lieu du melting-pot culturel à la danoise.

"Hipsters" et familles à l'affût

Le jour de l'ouverture en octobre, hipsters et mères de famille jouaient des coudes pour obtenir un bol d'une soupe concoctée à partir de choux-fleurs invendus par les disciples de Claus Meyer, l'un des fondateurs du Noma, célèbre restaurant étoilé de Copenhague. "C'est cool qu'au lieu de jeter les ingrédients, ils choisissent de les vendre! On soutient une bonne cause" en venant ici, se réjouit Signe Skovgaard Sørensen, une étudiante, ravie d'avoir trouvé une bouteille d'huile d'olive haut de gamme pour 20 couronnes (2,7 euros). "N'est-ce pas fantastique?", s'émerveille Olga Fruerlund, une retraitée qui vient de dénicher un bocal de bonbons, futur cadeau de Noël pour ses petits-enfants. Ces gourmandises "peuvent durer une centaine d'années grâce au sucre qu'elles contiennent...", affirme-t-elle malicieusement.

LÉGISLATION DANOISE

La législation danoise permet la vente de produits après leur date de péremption tant qu'ils ne présentent pas de risque immédiat pour la santé et que l'emballage l'indique. Encore faut-il persuader la clientèle que des produits restent mangeables après la date d'expiration. Concrètement, chez Wefood, "on regarde, on sent, on inspecte pour voir si le produit est encore consommable", explique l'un des responsables, Bassel Hmeidan.

MOITIÉ PRIX

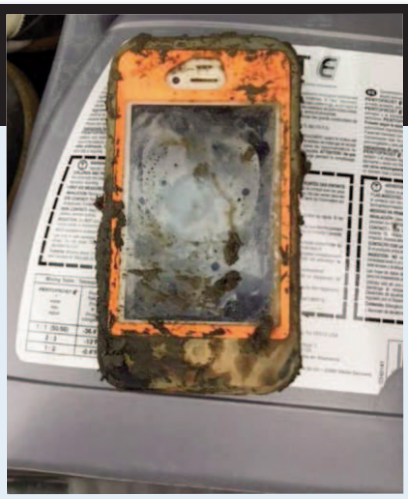
Tous les produits vendus dans les magasins Wefood sont donnés par des producteurs, des sociétés d'importation et d'exportation et des supermarchés locaux. Ils sont recueillis par le personnel de Wefood, constitué exclusivement de bénévoles. Les prix affichés sont inférieurs de moitié à ceux des autres magasins alimentaires. Mais c'est une gageure de se nourrir exclusivement ici, car l'offre, qui dépend des arrivages et de la bonne volonté des donateurs,

y est par nature éclectique: à côté d'une profusion de pop-corns estampillés Disney, on peut n'y trouver comme fruits que des pommes cabossées...

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

La lutte contre le gaspillage alimentaire est une priorité à travers l'Europe Concept très populaire En cinq ans, le Danemark a réduit de 25% ses déchets alimentaires, selon le gouvernement. Cette performance est liée en partie à l'impulsion de l'organisation "Stop au gaspillage alimentaire", fondée en 2008 par la militante d'origine russe Selina Juul, arrivée au Danemark à 13 ans en 1993 et outrée par le gâchis de nourriture.

Après six mois passés dans un lac, son iPhone se rallume



MÊME APPLE SE DIT ÉTONNÉ.

MICHAEL GUNTRUM, un homme résidant à Knox, en Pennsylvanie, avait perdu son iPhone 4 en mars 2015 alors qu'il pêchait sur le lac Kyle, gelé à cette période de l'année. Comme il l'écrivait sur son profil Facebook à l'époque, son téléphone était tombé dans un trou creusé dans la glace afin d'attraper des poissons et s'était retrouvé au fond du lac sans espoir de le récupérer.

Et pourtant. En septembre 2015, le lac est asséché afin de pouvoir réparer des défauts structurels constatés dans le barrage. En octobre de cette année, Daniel Kalgren, qui vit à l'est de l'état, se lance à la chasse aux trésors à l'aide d'un détecteur de métaux. C'est là qu'il découvre l'iPhone de Michael Guntrum, dans un piteux état, comme on peut l'imaginer.

Confiant, il emporte le téléphone chez lui, le nettoie et le plonge dans du riz dans l'espoir qu'il absorbe l'humidité, se disant "curieux de voir s'il se remettrait à fonctionner", comme il l'a raconté à BuzzFeed. Contre toute attente, après deux jours de patience, l'iPhone s'est bel et bien allumé, soit plus de 18 mois après avoir été perdu par Michael et six mois passés dans les eaux d'un lac...

"C'est la seule chose que j'ai déniché ce jour-là. J'ai réussi à le rallumer et à m'en servir pour trouver le numéro de son propriétaire. Il sait désormais que je suis en sa possession et je vais lui envoyer", a encore expliqué Kalgren.

Au début, Michael Guntrum n'y croyait pas. "J'avais justement parlé du lac plus tôt dans la journée. C'était étrange", raconte le propriétaire de l'iPhone. "Il m'a envoyé une photo en demandant 'est-ce que ceci te rappelle quelque chose?' et j'ai reconnu le fond d'écran".

Apple a fait savoir que ce n'était pas la première fois qu'on leur rapportait ce genre de cas mais que "les incroyables histoires partagées par leurs clients d'iPhone qui ont survécu ne cessaient de les étonner". De son côté, Michael Guntrum prévoit de faire réparer son téléphone. "Ma mère a besoin d'un smartphone donc je compte lui donner".

UN SERVEUR REÇOIT 750 DOLLARS DE POURBOIRE



UNE JOLIE HISTOIRE partagée sur Facebook.

Le 20 novembre, Taryn Keith, une jeune femme qui vit au Texas, partageait la photo ci-dessus sur Facebook, accompagnée de la légende suivante: "Mon copain a reçu ce pourboire hier soir au boulot. Il vient d'Irlande et voudrait nous y emmener quand Killian sera né afin que nous rencontrions sa famille.

J'ai pensé que je devais partager ceci afin de montrer à tout le monde que tout n'est pas que haine. Vraiment bénis."

Comme le prouve la photo partagée par sa petite amie, Ben Millar, vingt-deux ans, a en effet reçu un pourboire de 750 dollars (700 euros) de la part d'un client particulièrement généreux avec qui il avait échangé quelques mots.

Le client a demandé à Ben d'où venait son accent et a commenté qu'il avait passé le week-end en Irlande pour un concert. "Si seulement je pouvais y retourner pour le week-end pour voir ma famille", lui a répondu Ben en plaisantant. Cette réponse n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd puisque sur l'addition, le client a écrit à côté du pourboire :

"En espérant que cela vous permette de retourner en Irlande pour les vacances".

Il est parti si vite que Ben n'a même pas eu le temps de le remercier.

Grâce à cet acte de pure générésosité, le couple prévoit de se rendre en Irlande en juillet, une fois que leur fils aura vu le jour.

DES "HOMMES VOLANTS" DANS LE CIEL AVEC LA PATROUILLE DE FRANCE



TROIS "HOMMES VOLANTS", équipés d'ailes propulsées par des réacteurs, ont évolué au côté de huit Alphajet de la Patrouille de France, une première mondiale, a indiqué l'armée de l'air française.

Le Suisse Yves "Jetman" Rossy, ancien pilote de chasse et inventeur du concept, ainsi que les Français Vincent Reffet et Fred Fugen, champions du monde de parachutisme, ont signé cette chorégraphie aérienne inédite lors d'un vol dans le sud de la France courant octobre.

Accrochés aux portes latérales d'un hélicoptère, ils ont mis en route leurs moteurs, se sont laissé tomber dans le vide, au milieu d'un cercle formé par les huit Alphajet, pour ne constituer qu'un seul ensemble à 1200 mètres de hauteur.

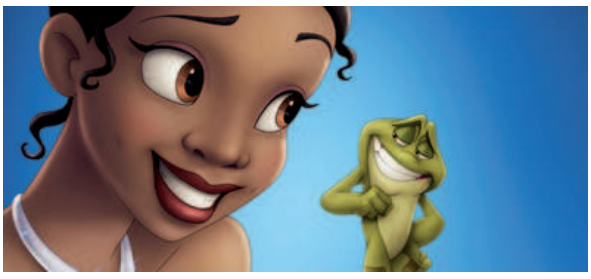
Ils ont alors évolué à quelques mètres des avions, portés par leurs ailes rigides, en "utilisant uniquement les mouvements de leur corps pour maintenir leurs positions" au sein de la patrouille, a expliqué l'armée de l'air dans un communiqué.

L'ensemble hommes-jets a volé près de 10 minutes dans cette configuration, à une vitesse de 260 km/heure, élevée pour les "hommes volants", plus modérée pour les jets, a précisé un porte-parole.

La chorégraphie a été mise au point au millimètre près lors de briefings techniques, les "jetmen" volant toujours au-dessus et à côté des avions mais donnant l'impression de se fondre dans le ballet des Alphajet. Leur parade peut s'admirer chaque 14 juillet, jour de fête nationale française, au-dessus du défilé militaire sur les Champs-Elysées à Paris.

Le saviez-vous

50 ENFANTS HOSPITALISÉS À CAUSE D'UN FILM DE DISNEY !



A la suite du célèbre film de Disney «La princesse et la grenouille», sorti en 2009, 50 enfants, dont la plupart sont des filles âgées de moins de dix ans, ont essayé d'imiter le personnage principal du film « Tiana » qui a embrassé une grenouille et a obtenu un prince suite à ce baiser.

Ces enfants n'ont pas eu une reconstitution assez fidèle à l'histoire en embrassant des grenouilles puisqu'ils ont été touchés par la salmonelle qui provoque des maladies telles que la fièvre typhoïde, la fièvre paratyphoïde et la toxi-infection alimentaire. Une autre leçon a été tirée du film : embrasser des grenouilles peut conduire à une intoxication à la salmonelle et à l'hospitalisation, mais pas au prince charmant

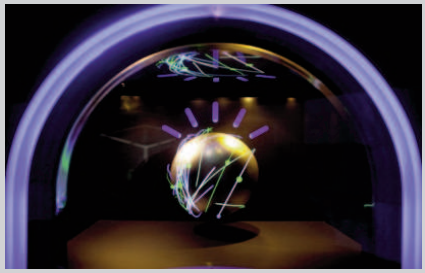
iPhone 2017 : Apple pourrait opter pour un écran incurvé



Apple a besoin de frapper un grand coup pour le dixième anniversaire de son smartphone alors que ses ventes sont orientées à la baisse.

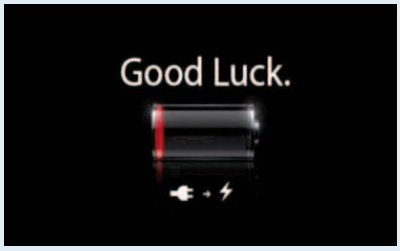
Difficile encore de faire le portrait robot du prochain iPhone, attendu l'année prochaine. Une chose est sûre, Apple a besoin de frapper un grand coup pour le dixième anniversaire de son smartphone alors que ses ventes sont orientées à la baisse.
La pomme est attendue au tournant côté design. Le métal devrait ainsi être remplacé par du verre affirme un Ming-Chi Kuo, analyste pour KGI Securities réputé pour la justesse de ses vues. Le verre avait déjà été utilisé par Apple pour couvrir les faces avant et arrières des iPhones 4 et 4s.
Problème, bien évidemment, le verre est plus sensible à la casse. Ming-Chi Kuo assure que ce souci est surmontable toutefois explique Business Insider. Il prône l'utilisation d'un verre dit 2.5D et non 3D, dont la conception lui permet d'être plus résistant aux chocs. Sauf qu'il est pour l'heure impossible de réaliser un téléphone entièrement en verre. Côté boîtier, l'analyste prévoit donc l'utilisation d'aluminium ou d'acier inoxydable, en fonction des modèles, comme sur les Watch.
Côté écran, il semble que la firme ait opté pour la technologie OLED. Jeng Wu Tai, le P-dg de Sharp, a en effet déclaré que la firme à la pomme allait bien adopter cette technologie.
Un contrat dans ce sens a été signé entre Apple et Samsung pour une première fournée de 100 millions d'écrans. Mieux, selon le Wall Street Journal, Apple reprendrait à son compte l'innovation qui a fait le succès de son concurrent : l'écran incurvé rendu justement possible par l'utilisation de la technologie OLED.
Pour autant, le quotidien souligne que le géant teste actuellement une dizaine de prototypes dont certains seulement sont OLED. Il faut dire que Samsung ainsi que les autres fabricants exploitant cette technologie (LG et Sharp) peinent à suivre la cadence suite à des problèmes de fabrication. Pire, selon Bloomberg, cette situation provoquera d'importants retards qui pourraient influer sur la production des prochains iPhone.
Pour faire face à cette situation et pour éviter d'être trop dépendant de Samsung, Apple pourrait diversifier ses fournisseurs, notamment LG Display qui a annoncé il y a un an qu'il allait construire une usine de production d'écrans Oled pour toute sortes d'appareils : téléviseurs, smartphones, tablettes, montres connectées, systèmes multimédia automobile… L'investissement est des plus conséquents, il se monte à 8,7 milliards de dollars. L'usine devait entrer en service au cours du premier semestre 2018.
Enfin, rappelons que comme cela a été précédemment rapporté, Apple introduirait la recharge sans fil dans ses téléphones. Selon Nikkei Asian Review, Foxconn Technology Group, l'un des principaux partenaires d'Apple, fabrique des modules de recharge sans fil pour l'iPhone de 2017.

IBM PROPOSE UNE CERTIFICATION POUR LES DÉVELOPPEURS D'APPLICATIONS WATSON



LE PROGRAMME de certification lancé par IBM évaluera les connaissances et l'expérience ayant trait au développement d'applications pour son intelligence artificielle Watson ainsi qu'en matière d'informatique cognitive.
IBM vient d'instaurer un programme de certification pour les développeurs d'applications exploitant sa plateforme d'intelligence artificielle (IA) Watson. Il s'agit d'une série de tests mis au point par une vingtaine d'experts en informatique cognitive spécialisés dans les domaines de la santé, de la banque, du commerce dans lesquels l'IA de Big Blue est amenée à faire montre de ses capacités.
Baptisé IBM Watson Application Developer Certification, le programme de certification évaluera notamment les connaissances en matière d'informatique cognitive, la maîtrise de la plateforme Watson Developer Cloud et bien entendu la capacité à développer des applications à partir de ces outils.
Les développeurs qui réussiront les évaluations seront affublés du titre "IBM Certified Application Developer" symbolisés par un badge numérique.

IOS 10.1.1 PLOMBERAIT L'AUTONOMIE DES IPHONE



LES PLAINTES se multiplient sur les forums de discussion : la dernière mise à jour d'iOS provoquerait d'importants soucis d'autonomie.
Chaque mise à jour de système d'exploitation peut apporter son lot de bugs. La dernière version d'iOS (10.1.1) n'est pas épargnée avec visiblement d'importantes conséquences sur l'autonomie des iPhone. Depuis quelques jours en effet, se multiplient des témoignages concordants d'utilisateurs se plaignant d'une batterie devenue famélique.
Concrètement, on observe une chute rapide de l'autonomie à 30% puis à 1% encore plus rapidement avant que l'iPhone s'éteigne. Curieusement, en le rallumant, le niveau repasse à 30% sans raison.
D'autres témoignages font état d'une autonomie réduite à 20 minutes alors que la batterie est chargée.
Le problème semble clairement logiciel, d'ailleurs ce bug a déjà fait des siennes lors de précédentes mises à jour d'iOS. Apple devrait corriger le problème à travers une nouvelle mouture de son système mais ceux qui ont installé la dernière bêta d'iOS 10.2 constateraient toujours le problème.

LA E-CIGARETTE NE SERAIT PAS SI INOFFENSIVE QUE CELA !



LE MAGASINE 60 millions de consommateurs vient de publier une nouvelle enquête, qui révèle la présence de composés potentiellement cancérogènes dans certains produits et alerte les autorités.

« Elle n'est pas aussi inoffensive qu'on le prétend. C'est pour ça qu'on ne peut pas en faire un jeu, ce n'est pas quelque chose de si ludique, de parfaitement sain », a déclaré Thomas Laurenceau, rédacteur en chef 60 millions de consommateurs.

En effet, Formaldéhyde, acétaldéhyde, acroléine, traces de métaux lourds… Les vapeurs émises par certaines cigarettes électroniques contiennent des substances très peu recommandables, explique le magasine.

L'étude a suscité de nombreuses critiques. Un débat est en tous cas prévu au Parlement européen mi-septembre pour reconsidérer le statut de la cigarette électronique comme médicament, ce qui permettrait une réglementation plus stricte.

Notons qu'encore inconnu des consommateurs il y a moins de cinq ans, ce petit objet électronique, véritable phénomène de société, a bâti son succès sur le dogme suivant : ça ressemble à une cigarette, ça se fume (le terme consacré est le "vapotage") comme une cigarette, mais ce n'est pas nocif comme une cigarette, peut-on lire dans un communiqué de presse. Mais pour le magasine, l'absence de tabac ne signifie pas que ces produits ne présentent pas, de manière intrinsèque, des risques pour la santé. Aussi, même si jusqu'à alors, les études menées sur les vapeurs d'e-cigarettes n'avaient jamais mis en évidence de molécules cancérogènes en quantité significative, les analyses de l'organisme démontrent pour la première fois que les vapeurs de certaines marques contiennent des substances très préoccupantes, parfois même en quantité plus importante que dans certaines cigarettes conventionnelles. « Sur tous ces aspects, nous avons alerté la direction générale de la santé (DGS) et la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). S'il fallait des arguments supplémentaires pour que ces cigarettes électroniques soient strictement encadrées, ils sont désormais tout trouvés », a conclu 60 millions de consommateurs.

Se protéger de la pollution en pratique

Elle est partout et elle est dangereuse. La pollution engendrée par les émission de gaz toxiques des voitures et des industries provoquent une atmopshère irrespirable. Dans la maison, les produits toxiques contenus dans les meubles, la peinture, la moquette ou émis par la chaudière rendent l'air intérieur tout aussi dangereux. Comment se protéger de la pollution en quelques actions.

Dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone ou monoxyde de carbone : ces nombreux polluants naissent de l'utilisation de combustibles comme le pétrole, le charbon ou le fioul. Fragilisant les fonctions respiratoires, provoquant des crises d'asthme, des allergies et des risques cardio-vasculaires. Il est possible de prévenir des méfaits des polluants, même si la chose est difficile. Car, avant de se protéger, le plus important reste d'adopter un comportement responsable et protecteur de l'environnement.



Comment se protéger ?

- S'informer : la télévision diffuse quotidiennement des bulletins sur la qualité de l'air. Ecouter les prévisions permet donc d'adapter ses activités à la pollution. Les jours de pic, il vaut mieux donc veiller à réduire l'exposition aux gaz polluants et rester chez soi.
- Rester hydraté : la chaleur et un taux élevé d'humidité vont de pair avec une forte pollution. Il faut donc rester à l'ombre, au frais, et boire quantité d'eau, qui élimine les toxines.
- Protéger les personnes vulnérables : il est important de s'informer sur la qualité de l'air non seulement pour soi mais surtout pour les personnes qui ont des problèmes de santé. Les personnes âgées sont fragilisées par la pollution, les enfants peuvent développer des allergies, les personnes asthmatiques peuvent étouffer et celles qui souffrent de troubles cardiaques ont trois fois plus de risques d'avoir une crise.
- Le sport en milieu pollué est très dangereux, car nos poumons sont plus sollicités. Eviter donc de courir près d'une route pour aller dans un parc, eviter de faire du vélo au milieu des embouteillages sont des gestes indispensables. La meilleure option reste de faire du sport en intérieur.
- Renforcer les protections du corps : cela reste le meilleur moyen de se protéger de la pollution. Le système immunitaire est plus fort lorsque notre mode de vie est sain, notre sommeil suffisant couplé à une bonne alimentation et une pratique régulière d'un sport. Il est important de ne pas faire d'excès de matières grasses, sucre et alcool.
- La protection physique passe également par la consommation des antioxydants. Ils sont particulièrement présents dans les petits fruits (mûres, canneberges, framboises et prunes) et certains légumes (artichauts, asperges, brocolis, poivron jaune). Les végétaux les plus colorés sont également conseillés. L'orange, le rouge, le jaune, le violet ou le bleu a aussi l'avantage d'égayer notre assiette. Enfin, la vitamine C est efficace lors des pics de pollution. - Les plantes peuvent réduire la pollution intérieure. Nous passons plus de vingt heures par jour entre quatre murs. A l'intérieur, la pollution est tout aussi néfaste que celle qui nos menace à l'extérieur.

Les matériaux de construction, la décoration peuvent être dangereux pour le système respiratoire.

Les colles à moquette, les parfums d'intérieur, la peinture ou le papier peint créent des composés organiques volatiles dont les effets sont malheureusement très mal connus. Les plantes, en absorbant ces émanations toxiques et en les acheminant dans leurs racines, permettent aux micro-organismes de la terre de les détruire.

Certaines d'entre elles sont très efficaces. L'azalée extermine l'ammoniac présent dans les produits nettoyants, le chrysanthème absorbe le trichloréthylène présent dans la peinture. Le ficus est parfait contre le formaldéhyde, présent dans de nombreux emballages, essuie-tout, la mousse d'isolation ou la moquette. Le lierre, enfin, est la meilleure plante pour éliminer le benzène des détergents.

- En cas de forte chaleur et de pic de pollution, il est essentiel de fermer portes, volets et fenêtres. Installer des draps devant les fenêtres qu'on asperge d'eau permet d'humidifier et rafraîchir l'intérieur. Les gouttes d'eau ont aussi la vertu de fixer les particules polluantes, rendant l'air plus sain.
- Pour assainir l'air, une recette de grand-mère existe : dans une casserole d'eau, mettre des feuilles aromatiques, un demi-citron et des feuilles de menthe.

Chauffer à feu doux et laisser la vapeur envahir l'intérieur permet d'humidifier l'atmosphère et de l'assainir. Respirer un air pur ne devrait pas être un luxe, mais un droit vital. Les émissions de polluants ne font que se multiplier et un comportement responsable doit être adopté pour ne plus avoir besoin de se protéger. Si nous sommes les victimes de la pollution, nous en sommes aussi les principaux émetteurs.

La pollution de la maison

L'AIR À L'INTÉRIEUR de nos maisons serait plus pollué qu'à l'extérieur. C'est le constat inquiétant qui ressort de plusieurs études publiées récemment sur le sujet. Principaux accusés, les composés chimiques présents dans de nombreux produits. Avec des conséquences sur la santé qui restent encore à préciser, mais pourraient s'avérer importantes...

Que ce soit à la maison ou au travail, nous passons plus des trois-quarts de notre temps dans des espaces fermés. Or différentes études, notamment celles de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, ont montré que ces environnements recelaient davantage de polluants que les milieux extérieurs.

Cette pollution possède diverses origines :

- éléments en provenance de l'extérieur, dont principalement le monoxyde de carbone (CO2), des oxydes d'azote, le radon (un gaz radioactif cancérigène émis par le sol dans certaines régions) ainsi que différentes particules et composés organiques volatils (COV) ;
- les produits de construction, d'entretien et de décoration, qui apportent la plupart des COV présents dans l'air intérieur ;
- les appareils de chauffage qui génèrent d'importantes quantités de CO2, des oxydes d'azote, des particules et COV ;
- les activités humaines telles que la cuisine, l'entretien, la bureautique, le tabagisme...

Les COV, principaux accusés

Ils sont présents tout autour de nous sans que nous en soyons toujours conscients. Eux, ce sont les composés organiques volatils, un terme générique pour désigner diverses substances nocives présentes notamment dans les matériaux de



construction, d'aménagement et de décoration : mousses isolantes, peintures, moquettes, panneaux d'aggloméré, etc. On en trouve également dans des produits de nettoyage type détergents ou détachants, ou encore certains aérosols. Les transports et l'industrie génèrent également des COV, qui pénètrent dans les maisons depuis l'extérieur. Sans oublier les matériels de chauffage employant des hydrocarbures (charbon ou pétrole).

Leurs effets sur la santé ne sont pas tous connus. Selon le degré d'exposition, ils peuvent provoquer une gêne respiratoire, ainsi que des allergies cutanées. Plus grave, certains composants tels le benzène possèdent des effets cancérigènes. Or, si leur faible concentration dans les produits d'usage courant semble interdire ce risque, on ignore encore quelles conséquences peut avoir la combinaison de plusieurs d'entre eux, même à des doses réduites. Néanmoins, de plus en plus de spécialistes estiment qu'ils jouent un rôle important dans l'augmentation des cancers, de l'asthme et de l'allergie depuis une vingtaine d'années, notamment chez les enfants.

Certaines activités domestiques, de la cuisson du repas à l'allumage d'une bougie, sont aussi soupçonnées d'avoir des retombées négatives. Le ministère de l'écologie soutient divers projets de recherches qui devraient permettre d'en savoir bientôt plus sur la question. Les ondes électromagnétiques transmises par les téléphones portables pourraient également constituer un facteur de nuisance supplémentaire.

Comment faire face ?

La première précaution consiste à aérer sa maison dans les règles de l'art. En effet, l'augmentation de la pollution intérieure serait en partie la conséquence indirecte d'une meilleure isolation des habitations depuis les années 70, afin de réduire leur consommation d'énergie. La révision du mode de chauffage, et la mise en place d'un système de ventilation approprié (VCM, puits canadien...) contribueront aussi à améliorer l'air ambiant.

Le recours à des produits non toxiques est également recommandé. Des matériaux de construction ou de rénovation aux produits de nettoyage, l'offre dans ce domaine s'est largement développée depuis quelques années.

Enfin, il est souhaitable dans la mesure du possible de limiter l'emploi des substances concernées. Et se rappeler que pour un intérieur moins pollué, les précautions à prendre commencent à l'extérieur : utiliser sa voiture moins souvent ou renoncer au tabac, par exemple.

EAU :
gestion, ressources et pollution

L'eau un élément essentiel pour le développement de la vie



L'eau représente 70% du poids de l'adulte et 80% du poids de l'enfant. Une perte de 10% entraîne des troubles graves, voire la mort, si ce pourcentage atteint 20%.
La croissance démographique est la pression la plus importante sur la ressource en eau, pourtant le thème de l'eau ne retient pas suffisamment l'attention des institutions internationales : elle n'est pas représentée par un organisme spécifique.

LA POLLUTION DE L'EAU

Dans de nombreux pays en développement, de 80 à 90 pour cent des eaux usées déversées sur les côtes sont des effluents bruts, c'est à dire des rejets qui n'ont pas été traités. La pollution, liée à une démographie galopante dans les zones côtières et à des infrastructures d'assainissement et de traitement des déchets inadéquates, constitue une menace pour la santé publique, les espèces sauvages ainsi que pour les sources de revenu comme la pêche et le tourisme.

LA MAUVAISE GESTION DE L'EAU

Bien qu'elles soient réparties de manière inégale, les ressources en eau douce sont loin de manquer à l'échelle de notre planète. Pourtant, du fait de la mauvaise gestion, de moyens limités et des changements environnementaux, quasiment un habitant de la planète sur cinq n'a toujours pas accès à l'eau potable et 40% de la population mondiale ne disposent pas d'un service d'assainissement de base, indique le deuxième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau.
Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement tue 8 millions d'êtres humains chaque année et représente à ce titre la première cause de mortalité dans le monde, un défi majeur et crucial pour l'humanité.
C'est peu connu mais l'eau transite via les importations de fruits et légumes qui en contiennent, on parle alors d'eau virtuelle, cela représente la moitié de la consommation en eau des pays importateurs !

L'ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'EAU SUR NOTRE PLANÈTE

Voici quelques faits et chiffres sur la qualité de l'eau :

Plus de 80% des égouts des pays en voie de développement se déversent sans traitement, polluant les rivières, les lacs et les zones côtières.
De nombreuses industries – certaines connues pour être très polluantes (comme le tannage des peaux ou la chimie)- sont délocalisées des pays à hauts revenus vers les économies de marché émergentes.
Bien que les populations rurales en Asie doivent rester stables, selon les estimations, pour les 20 prochaines années, les populations urbaines vont certainement augmenter de 60% avant 2025, ce qui entraine des perspectives de pénurie d'eau.
Globalement, le problème de qualité de l'eau le plus préoccupant est l'eutrophisation, résultat d'une forte concentration en nutriments (principalement phosphore et nitrogène), ce qui réduit significativement les utilisations utiles de l'eau.
Aujourd'hui, près de 70 millions d'habitants au Bangladesh sont exposés à de l'eau contenant plus que la limite de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 10 microgrammes d'arsenic par litre. Près de la moitié des 10 millions de puits, selon les estimations, du Bangladesh pourrait être contaminés à l'arsenic.X
La pollution naturelle à l'arsenic de l'eau potable est maintenant considérée comme une menace globale affectant près de 140 millions de gens dans 70 pays, sur tous les continents.
Une étude récente sur l'eau potable en France a estimé que plus de 3 millions de personnes (5,8% de la population) sont exposés à une qualité d'eau non conforme aux standards de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (Pour les nitrates, une non-conformité était relevée dans 97% des échantillons d'eau souterraine).
La croissance démographique, l'urbanisation et la production industrielle affectent la qualité de l'eau
La qualité de l'eau se détériore lorsque les infrastructures existantes de traitement des eaux municipales et industrielles et/ou d'assainissement sont surchargées, qu'il n'existe pas d'infrastructures appropriées ou que celles qui existent sont archaïques et que les déchets et les eaux usées sont déversés directement dans l'environnement d'où ils passent dans les eaux de surface ou souterraines. L'amélioration et l'expansion des infrastructures peuvent être très coûteuses et, de ce fait, elles ne suivent généralement pas le rythme du développement rapide. La gestion des eaux usées apparaît donc comme un nouveau problème mondial majeur. De plus, la production agricole et industrielle est à l'origine de nouveaux problèmes de pollution qui sont devenus l'un des plus grands défis pour les ressources hydrologiques de nombreuses parties du monde.
Différentes causes sont à l'origine de l'altération de la qualité de l'eau : charge organique (par exemple eaux usées), organismes pathogènes, notamment présence de virus dans les flux de déchets provenant des êtres humains et des animaux domestiques, ruissellement dans le domaine de l'agriculture et déchets humains chargés de nutriments (par exemple nitrates et phosphates) qui provoquent l'eutrophisation et la désoxygénation des voies fluviales, salinisation due à l'irrigation et aux dérivations de l'eau, métaux lourds, pollution par les hydrocarbures, les produits chimiques de synthèse et les polluants persistants (par exemple matières plastiques et pesticides), résidus de produits pharmaceutiques, hormones mimétiques et leurs sous-produits, pollution radioactive et même pollution thermique provenant de la libération des eaux de refroidissement d'installations industrielles et de réservoirs.
La dégradation de la qualité de l'eau peut avoir pour résultat la détérioration du fonctionnement des écosystèmes et conduire à des changements brusques et non linéaires. Une fois certains seuils dépassés, le système peut passer à un état tout à fait différent et s'effondrer. Ainsi, une charge excessive de nutriments dans les eaux douces et les écosystèmes côtiers peut provoquer des changements brusques et considérables, conduisant éventuellement à des floraisons d'algues et à un appauvrissement en oxygène qui rend pratiquement impossible la vie animale.

LES RESSOURCES EN EAU MENACÉES PAR LA DEMANDE CROISSANTE EN ÉNERGIE

Selon un rapport de l'UNESCO intitulé "Eau et Energie", la demande énergétique est appelée à augmenter sensiblement dans les décennies à venir, notamment dans les économies émergentes, ce qui pourrait se faire au détriment des ressources en eau.
En effet, l'extraction des carburants fossiles et la production d'électricité requièrent de grandes quantités d'eau. Le rapport souligne l'interdépendance entre ces deux secteurs. De fait, les choix effectués dans un domaine ont des répercussions dans l'autre : les sécheresses exacerbent les crises énergétiques tandis que l'impossibilité d'accéder au réseau électrique limite les possibilités d'irrigation.
Au total, la production énergétique représente près de 15% des prélèvements en eau. D'ici 2035, les prélèvements liés à la production énergétique devrait augmenter de 20% supplémentaires, sous la pression de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution des modes de consommation, notamment en Chine et en Inde.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Les changements climatiques et en particulier la hausse des températures et les changements des schémas hydrologiques tels que sécheresses et inondations auront une incidence sur la qualité de l'eau et exacerberont sa pollution provenant de sédiments, de nutriments, de carbone organique dissous, d'agents pathogènes, de pesticides et de sel, de même que de la pollution thermique. En outre, l'élévation du niveau de la mer devrait provoquer une extension des zones de salinité des eaux souterraines et des estuaires et, partant, avoir une incidence sur la disponibilité d'eau douce pour les êtres humains et les écosystèmes dans les zones côtières.
Les connaissances sur les incidences du changement climatique sur l'eau, en particulier sa qualité, sont encore très lacunaires. Bien que des données d'observation soient indispensables pour adapter la gestion, il y a moins de réseaux d'observation. Il est nécessaire d'arriver à mieux comprendre et modéliser les changements climatiques en ce qui concerne le cycle hydrologique de façon à faciliter la prise de décision. Les informations concernant les impacts des changements climatiques liés à l'eau sont inadéquates, en particulier pour ce qui est de la qualité de l'eau, des écosystèmes aquatiques et des eaux souterraines.

MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'EAU, TRAITER ET PURIFIER L'EAU

La prévention devrait être l'option préférée aussi bien en termes de viabilité que d'investissement et d'accessibilité économique. La prévention de la pollution de l'eau doit donc être la première des priorités pour préserver la qualité de l'eau. Les deux autres options sont le traitement et la restauration. Si, dans certains cas, le traitement s'impose dans des environnements naturels en raison de la contamination (pollution causée par des influences environnementales, par exemple l'arsenic), il devient habituellement plus complexe lorsqu'il s'agit de pollution due à des activités humaines.
Enfin, la restauration de la qualité de l'eau qui s'est détériorée est habituellement onéreuse et plus coûteuse que la prévention puisque la remise en état d'un écosystème dégradé signifie en fait qu'il faut rétablir l'environnement naturel d'origine dans toute sa complexité.
La purification de l'eau est un service que fournissent les écosystèmes par le biais du recyclage des nutriments, du piégeage du limon et de la décomposition des déchets. Ainsi, les zones humides peuvent filtrer une grande quantité de nutriments et de substances toxiques. Par ailleurs, les écosystèmes eux-mêmes dépendent de la qualité adéquate de l'eau.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Nettoyer un fer à repasser

Quand on a un fer à vapeur ou une centrale vapeur, il faut les nettoyer de temps en temps afin qu'ils ne s'encrassent pas. Pour cela, il suffit de mélanger un verre de vinaigre à un litre d'eau, de remplir le réservoir du fer ou de la centrale et bien secouer. Laisser reposer, vider et rincer à l'eau claire. Opération à faire tous les quinze repassages.

Faire partir une tache tenace

Quand on a une tache tenace sur un tapis par exemple, on peut la faire partir aisément. Il faut l'enduire de beurre. Laisser imprégner et la nettoyer ensuite avec du trichloréthylène. Rincer à l'eau claire et laisser sécher naturellement. Attention à ne pas appliquer sur un tissu qui déteint.

Nettoyer un lave-vaisselle

Quand le lave-vaisselle ne nettoie plus bien, c'est qu'en général, il est encrassé et qu'il faut le laver.
Pour le rendre à nouveau très opérant, il faut mettre une tasse de vinaigre blanc dans le bas et faire un cycle sans séchage. Sortir la tasse de vinaigre et faire à nouveau un cycle complet.

Enlever les odeurs du réfrigérateur

Pour éliminer les odeurs du réfrigérateur nauséabondes, placez un verre de lait. Le lait va absorber tout ce qui peut sentir mauvais!Vous pouvez également mettre 2 petites cuillères de café moulu dans un récipient, les mauvaises odeurs seront également exterminées !

Calcium et vitamine D : *pour garder ses dents plus longtemps*

Le calcium et la vitamine D sont couramment ajoutés à l'alimentation des femmes ménopausées ou des personnes âgées pour prévenir l'ostéoporose.
Il semblerait que ces compléments soient également efficaces pour réduire la chute des dents.

Ce qui est valable pour les os l'est aussi pour les dents

Avec l'âge, les os ont tendance à se décalcifier et à perdre de leur densité. Ce phénomène, appelé ostéoporose, touche l'ensemble du squelette, y compris les dents, et contribue à leur chute.
L'ostéoporose pouvant être prévenue ou tout au moins retardée grâce à une alimentation riche en calcium et en vitamine D, voire à l'aide de compléments alimentaires, en est-il de même pour la chute des dents ?
*** La réponse est "oui" et la démonstration date d'une bonne dizaine d'années maintenant.

Du calcium et de la vitamine D pour prévenir la chute des dents

Quelque 145 personnes âgées en moyenne de 71 ans ont été suivies sur une période de 5 ans. Au cours des trois premières années, certaines ont reçu du calcium et de la



vitamine D quotidiennement, tandis que d'autres ne prenaient qu'un placebo (substance sans effet). La moyenne d'âge était la même dans les deux groupes, de même que la répartition des sexes, le niveau d'éducation et le nombre de fumeurs. Aucun autre facteur discriminant n'a pu être relevé entre ces deux groupes, mis à part la prise de calcium et de vitamine D.
Au cours des deux années suivant la période de traitement, les personnes qui prenaient du calcium (au moins 1 g par jour) et de la vitamine D ont été moins nombreuses à perdre des dents (40%) que celles qui prenaient le placebo (59%).
Il est donc possible de réduire les chutes dentaires en complétant son alimentation avec du calcium et de la vitamine D. N'attendez donc pas que vos gencives soient dégarnies, prenez les devants !

Comment faire le plein de calcium ?
Le calcium est présent en grande quantité dans les produits laitiers (lait, fromages, yaourts…).
On le trouve également dans les fruits et les légumes.
L'eau de boisson est aussi une source très importante de calcium : choisissez une eau minérale ou de source riche en calcium.

Comment faire le plein de vitamine D ?
La vitamine D se trouve dans les poissons gras, dans le jaune d'œuf, dans le foie, le lait entier et tous les produits laitiers non écrémés, le beurre en particulier.
L'huile de foie de morue en est particulièrement riche.
Notre corps est également capable d'en synthétiser. Il suffit pour cela de s'exposer un quart d'heure au soleil.
En cas de besoin, l'un et l'autre peuvent être pris sous forme de compléments alimentaires. Mais il est important dans ce cas, de bien respecter les doses prescrites par le médecin, car un excès de vitamine D notamment peut être toxique.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LUMIÈRE PULSÉE ET LASER ?

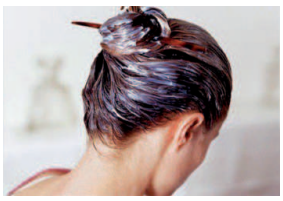


C'est la technique qui diffère : l'épilation à la lumière pulsée est réalisée au moyen d'une lampe flash, alors que le l'épilation au laser utilise un laser, comme son nom l'indique.

Si la technique de destruction du poil diffère entre ces deux techniques, le résultat est comparable.
Dans les deux cas :
* 80% des poils environ sont éliminés l'efficacité est quasiment définitive pour le maillot et pour les aisselles

A noter toutefois : les résultats obtenus pour une épilation à la lumière pulsée sont durables mais moins permanents que ceux d'une épilation au laser. Il vous faudra "entretenir" votre épilation tous les 2 à 3 ans grâce à quelques séances supplémentaires.

Masques anti pelliculaires



Mélangez *1 cuillerée à café d'huile d'olive, *3 gouttes d'huile essentielle (HE) de cèdre, *2 gouttes d'HE de romarin et le jus de *1/2 citron.
***Appliquez sur l'ensemble de la chevelure, enveloppez votre tête dans une serviette chaude et laissez poser toute la nuit. Le lendemain, massez le cuir chevelu et faîtes un shampooing doux. Ajoutez 1 filet de vinaigre blanc dans la dernière eau de rinçage.

GÂTEAU AU CACAO



Ingrédients

- 100g de beurre
- 100g de sucre
- 3 càs de Cacao en poudre cacao
- 200ml de lait de tiède
- 2 œufs
- 250g de farine avec levure incorporée (farine + un sachet de levure chimique)

Les étapes

- Préchauffez votre four à 180°C.
- Dans un saladier, mélangez le sucre avec le beurre ramolli. Ajoutez, les œufs un à un. Ajoutez la farine petite, à petit, en remuant bien. Mélangez dans un bol le cacao avec le lait tiède.
- Versez la préparation au cacao, avec l'autre appareil.
- Remuez le tout, jusqu'à obtenir une consistance bien homogène.
- Beurrez un moule à cake, saupoudrez le fond avec du sucre et enfournez jusqu'à ce que la lame d'un couteau ressorte sèche.

POULET AU KETCHUP

Les ingrédients:

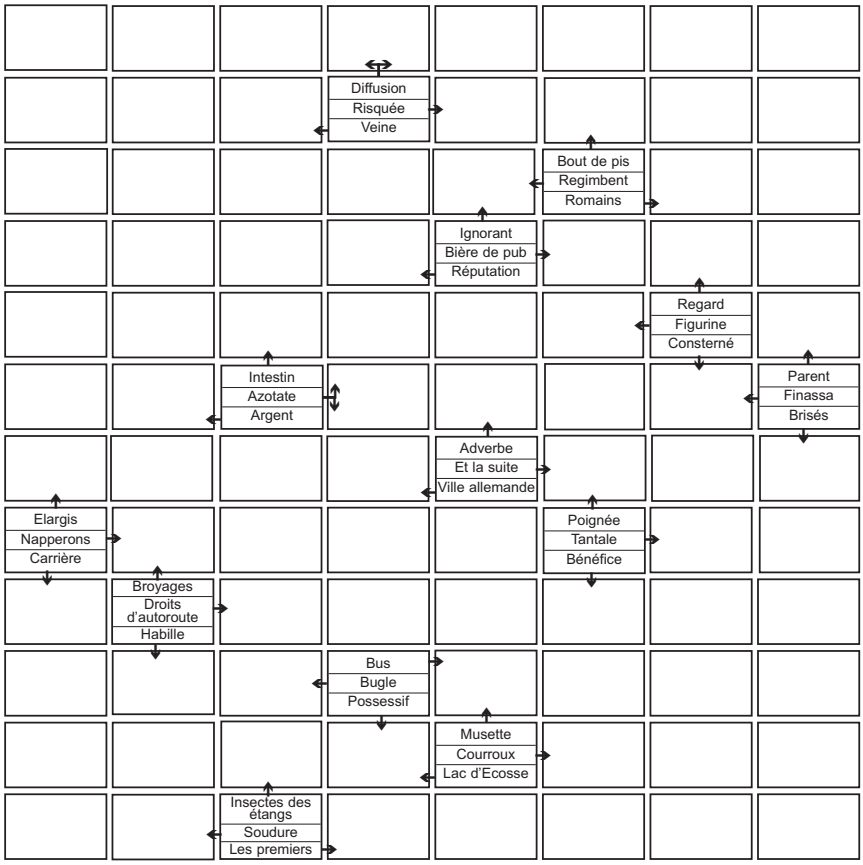
- Des morceaux de poulet
- 3 c à soupe de ketchup
- 1 c à soupe de motard
- 1 c à soupe de concentré de tomate
- 3 gousses d'ail
- jus d'un demi citron
- 2 c a soupe d'huile
- sel, poivre noir, paprika, coriandre en poudre, cumin

préparation:

1. dans un large saladier, préparez la marinade, en mélangeant tous les ingrédients,
2. goûter pour voir si vous voulez accentuer, ou diminuez un ingrédient....
3. placez les morceaux de poulet dans cette marinade
4. laissez mariner au minimum 30 min
5. placez les morceaux de poulet dans l'actifry, ajoutez la mesure d'huile préconisée pour ca
6. mettre en marche pour 40 minutes
7. maintenant la marinade qui est restée, vous pouvez chaque 10 minute avec un pinceau, badigeonner les morceaux de poulet. Et remettre l'actifry en marche



Mots fléchés n° 1794



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1793

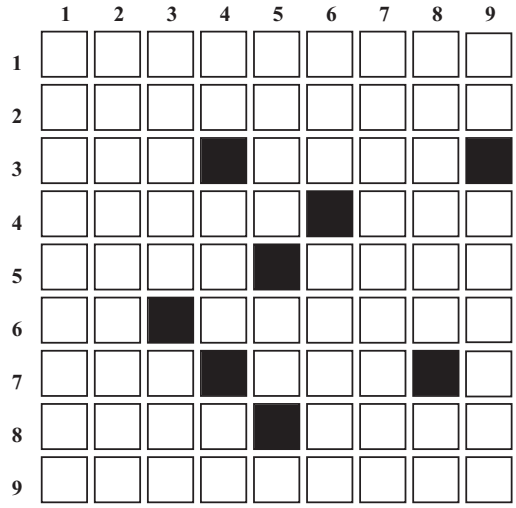
HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE –
US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE –
DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

Mots croisés 9/9 n° 1794



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

SOLUTION N° 1793

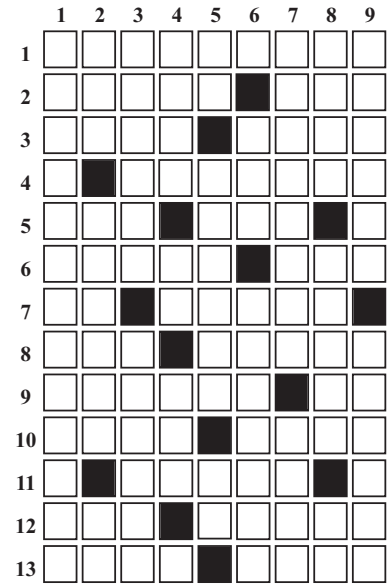
HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU

Mots croisés 9/13 n° 1794



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION N° 1793

HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

soduku 70

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		3						9
	7		9				8	
				6	2	7	3	
			1		7	5		
		8				3		
		7	6		9			
	5	1	7	4				
	2				5		4	
3						9		5

SOLUTIONS

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Esprits criminels



Série avec Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler...
saison 11 épisode 19 Emily Prentiss, qui travaille désormais pour Interpol, fait appel à ses ex-collègues du BAU pour l'aider à traquer un tueur en série qui, après avoir sévi dans plusieurs pays d'Europe, se trouverait à New York. Un cadavre a en effet été retrouvé et le mode opératoire est identique. Les enquêteurs suivent la piste d'une escort girl qui aurait rencontré le tueur très récemment. Bientôt, un nouveau couple est assassiné.

20.55 : Chefs



Série avec Clovis Cornillac, Hugo Becker...
saison 2 épisode 3 Epaulé par ses recrues, Cindy, Aziz et Yann, le Chef tente de convaincre Philippe Gauthier, le patron de Delphine, de racheter Le Paris. Les tensions s'exacerbent entre Romain et Charlène qui voit d'un mauvais œil l'arrivée de Clara, la jolie sommelière. Edouard exige que Romain cuisine pour un émir et s'installe plusieurs jours dans son château. Il est surveillé comme le lait sur le feu.

20.55 : Faut pas rêver



Culture Infos
En Acadie, chez nos cousins d'Amérique Le globe-trotteur Philippe Gougler se rend dans cette région du sud-est du Canada, peuplée de descendants des colons français installés sur ces terres au XVIIe siècle. Francophones irréductibles, ils défendent fièrement leurs origines et traditions. Le grand tintamarre. Tous les 15 août, plus de 20 000 Acadiens célèbrent leur « fête nationale » dans la ville de Caraquet en faisant... un maximum de bruit ! • Grande marée en baie de Fundy.

21.00 : Le meilleur pâtissier



Demi-finale : les gâteaux du XVIIIe siècle
saison 5 Aux portes de la finale, ils ne sont plus que cinq pâtissiers amateurs encore en lice. Pour les départager, Cyril Lignac leur demande d'abord de revisiter le baba au rhum. L'épreuve technique de Mercotte les met ensuite au défi de réaliser un puits d'amour. Ce gâteau du XVIIIe siècle, créé pour la marquise de Pompadour, se compose de pâte à choux, de pâte feuilletée et de crème pâtissière. Mais les candidats devront d'abord déchiffrer la lecture de la recette écrite dans le français de l'époque.

21.00 : Paris-SG / Angers



Football - 12 saisons / 476 épisodes
saison 2016 Capables de faire un coup face aux cadors de la Ligue 1, les Angevins viennent au Parc des Princes avec l'ambition de ramener le point du match nul. Les joueurs de Stéphane Moulin devront livrer un match de haut niveau pour résister à une équipe parisienne qui veut se montrer intraitable devant son public. Les champions de France, emmenés notamment par Maxwell, ne visent pas autre chose que la victoire face à un candidat au maintien.

21.00 : La France et l'espace : 50 ans de conquête



Sciences et technique - France (2015) - 1 saison / 3 épisodes
épisode 3 Depuis qu'elle a acquis son indépendance spatiale en 1965, la France a grandement participé à la recherche et aux découvertes qui ont transformé le regard de l'homme sur la planète. Cet ultime volet fait le point sur sa contribution et sur ce que la conquête de l'espace lui a apporté

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:43	12:18	14:54	17:18	18:42
CONSTANTINE	05:47	12:23	15:00	17:24	18:48
ALGER	06:02	12:37	15:14	17:38	19:01
OUARGLA	05:47	12:28	15:16	17:40	18:58
CHLEF	06:08	12:44	15:22	17:46	19:09
MOSTAGANEM	06:13	12:49	15:28	17:51	19:14
ORAN	06:15	12:52	15:31	17:55	19:17

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5639 – MERCREDI 30 SAFAR 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	8°
Oran	25°	9°
Constantine	14°	4°
Ouargla	21°	7°

ESTIMANT QU'ELLES ALIMENTENT TOUTE FORME DE RADICALISME

Mise en garde de l'ARAV aux chaînes TV publiques et privées

tL'Autorité de régulation de l'Audiovisuel (ARAV) a mis en garde les chaînes de télévision, publiques et privées, contre la diffusion de programmes, de contenu religieux notamment, de nature à semer et alimenter toute forme de radicalisme, appelant ces médias à la «vigilance» pour bannir «l'intolérance et la haine».

Dans un communiqué rendu public hier, l'ARAV indique qu'»il est fortement conseillé aux institutions audiovisuelles, publiques et privées, sous peine de sanctions, d'observer une vigilance à toute épreuve pour bannir l'intolérance et la haine dans la diffusion des programmes locaux ou d'importation, susceptibles de semer et d'alimenter toute forme de radicalisme».

Après avoir observé que «le paysage audiovisuel dans le domaine religieux donne à voir des dérives obscurantistes, à entendre des discours dont la violence incite à l'instabilité, à la discorde et à la fracture sociales, ce qui représente un réel danger pour notre pays», l'ARAV note qu'»il arrive trop souvent que ce discours s'accompagne de fatwas décrétées par des prédicateurs autoproclamés, sans formation adaptée à leur action et à leur responsabilité, souvent mal intentionnés, parfois instrumentalisés».



L'Autorité relève, à cet égard, que «conformément à ses missions, elle a jugé utile d'initier, ces dernières semaines, des rencontres avec les responsables des plus hautes institutions du pays, ayant une autorité incontestable dans le domaine de la spiritualité et de la religion, en l'occurrence le président du Haut Conseil islamique et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que d'autres personnalités religieuses». Au terme de ces rencontres «riches en enseignement», l'ARAV «a mis en place à son niveau une plateforme de réflexion qui lui a permis de dégager un ensemble de principes directeurs, à même de faire valoir cette volonté commune de défense d'un islam en harmonie avec notre histoire et notre culture, au nom de la cohésion sociale et de l'unité nationale».

«Ce sont ces principes qui animeront les actions de l'ARAV dans le cadre de la loi, en accord avec ses missions légitimes en matière de régulation du secteur de l'audiovisuel, et dans le respect du droit imprescriptible à la liberté d'expression», conclut la même source.

S. T.

LES RENCONTRES À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR DE L'ANEP

L'Emir Abdelkader a fait rayonner le XIXe siècle par sa haute personnalité

LA TERRE algérienne a enfanté des personnages d'une envergure universelle exceptionnelle qu'il convient d'évoquer et de faire revivre à chaque instant. L'Emir Abdelkader en fait partie et les rencontres intellectuelles de l'ANEP l'ont inscrit dans leurs rendez-vous bihebdomadaires.

Un écrivain et chercheur en histoire, Amar Belkhodja, a été l'invité de cette rencontre. Il est venu partager ses connaissances sur l'Emir Abdelkader avec le public de la librairie Chaïb Dzaïr. Des connaissances élargies par les analyses et commentaires de Sid-Ali Sekhri. Amar Belkhodja peut parler à l'aise de la haute stature de l'Emir Abdelkader, s'appuyant sur les longues recherches entreprises pour écrire son livre intitulé l'Emir Abelkader, ni sultan ni émir. Le titre nous renseigne sur la personnalité exemplaire de l'Emir qui, dans l'exécution de ses nobles actions au service et en faveur de son pays, n'ambitionnait aucune ascension personnelle ou rétribution matérielle.

D'ailleurs, c'est seulement pour ses qualités intellectuelles, physiques et humaines que les populations algériennes, opprimées par l'invasion étrangère, lui ont fait allégeance en novembre 1833, lui confiant le mouvement de résistance contre l'occupant. Les qualités de l'Emir étaient exceptionnelles. Il avait d'abord la force de la jeunesse et était rompu aux exercices physiques les plus performants de l'époque. Sur le plan intellectuel, il était pétri de spiritualité. Très pieux, il possédait une foi inébranlable dans un islam caractérisé par l'ouverture et la tolérance. Vertueux, juste et généreux, il manifestait un respect sans limite pour la nature humaine. Il avait aussi un côté attrayant, versé dans le romantisme, qui se traduisait par la passion et l'exercice de la poésie C'était un être parfait, admiré non seulement par ses contemporains mais aussi par ses détracteurs. Ces qualités, l'Emir Abdelkader les a mises au service du combat, de la résistance contre l'occupant. En fin stratège, il a déjoué toutes les attaques et manœuvres de l'ennemi qui, s'il avait été loyal et respectueux des traités, aurait été victorieux dans toutes les batailles. Ses adversaires, pour le vaincre, ont utilisé les méthodes et les moyens les plus vils, les plus odieux et les plus criminels. Ce que l'Emir ne pouvait accepter, lui qui n'obéissait qu'à ses fortes convictions en la valeur humaine et en la sublimité de la spiritualité. L'Emir avait en face de lui des officiers de l'armée ennemie qui étaient incultes, grossiers, imbus de leur personne, sauvages, cruels et dénués de toute spiritualité. L'un d'eux, le général Bugeaud, qui savourait une victoire acquise par traîtrise, a mal fini ses jours. Contaminé par le choléra, il a été rendu à son pays.

Quant à l'Emir Abdelkader, sa stature légendaire de combattant, d'érudit et de savant a continué de briller au cours de son siècle. Son nom a été associé aux grandes actions humanitaires du XIXe siècle, à l'exemple des milliers de chrétiens qu'il a sauvés au Moyen-Orient. Son nom a été donné aussi à une ville américaine El Kader, et son parcours exceptionnel a été et reste à ce jour le thème de centaines d'ouvrages.

Kamel Cheriti

UN COLLOQUE INTERNATIONAL À ALGER EN PRÉSENCE D'ÉMINENTES PERSONNALITÉS

La contribution de l'Algérie à la décolonisation en Afrique

UN COLLOQUE international sur le thème «Contribution de l'Algérie à la décolonisation en Afrique» s'est ouvert hier à Alger avec la participation d'éminentes personnalités nationales et africaines, ainsi que d'universitaires de renom. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, ont présidé la cérémonie d'ouverture, en présence également de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ce colloque sera l'occasion pour les participants de «relever le rapport tout particulier qui lie l'Algérie et l'Afrique et qui puise sa substance des luttes communes pour l'émancipation du joug colonial et du régime de l'apartheid». Plusieurs thèmes sont programmés tout au long de cette rencontre de deux jours, à savoir «La Révolution algérienne et l'Afrique : éclairages historiques et mémoriels», «La liberté des peuples, une valeur centrale du rapport de l'Algérie à l'Afrique» et «La diplomatie algérienne de la libération à la consécration des valeurs de paix et de stabilité». Un documentaire sur la Révolution algérienne sera projeté lors de cette rencontre.

R. N.

SALON DE L'EDUCATION DU CANADA EN ALGÉRIE

Djezzy accompagne la 4e édition

FIDÈLE à sa philosophie d'entreprise citoyenne, Djezzy, leader des technologies de communications mobiles, est présent, en tant que sponsor exclusif, à la 4eme édition du Salon de l'Education du Canada en Algérie qui se tient les 29 et 30 novembre courant au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, Alger. L'ouverture officielle a été donnée par son excellence l'ambassadricedu Canada en Algérie madameIsabelle Roy qui a tenu à remercier Djezzy pour sa contribution à la réussite de cet évènement. Douze établissements canadiens d'enseignement supérieur et collèges post-secondairesseront représentés à cette manifestation pédagogique: il s'agit de l'Université de Saint-Boniface, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université du Québec à Rimouski (UQAR), Université Laval, Université Sainte-Anne, Collège Boréal d'arts appliqués et technologie, Collège Canada, Cégep Limoilou, Consortium Avantage Ontario, HEC Montréal, Collège LaSalle, et La Cité. Le Salonqui draine chaque année des milliers d'étudiants Algériens en quête de savoir ouvre ses portes au public de 14h à 19h. Les représentants desétablissements participants répondront aux questions desétudiants sur leurs différents programmes, les conditions d'admission et le coûtdes études.Des séances d'information seront également organisées par le personnel de l'Ambassade afin de fournir aux prétendants les informations nécessaires concernant les inscriptions universitaires ainsi que des détails sur les conditions de séjours d'études au Canada.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Vingt morts et 935 blessés en une semaine

VINGT personnes ont trouvé la mort et 935 autres ont été blessées dans 814 accidents de la circulation, enregistrés en une semaine (20-26 novembre) au niveau national, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec deux morts et 32 blessés dans 12 accidents de la route, selon la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué un total de 11 867 interventions pour secourir des personnes et 1 131 autres interventions pour procéder à l'extinction de 787 incendies urbains, industriels et incendies divers.

R. N.